

Les métiers du paysage et de l'horticulture

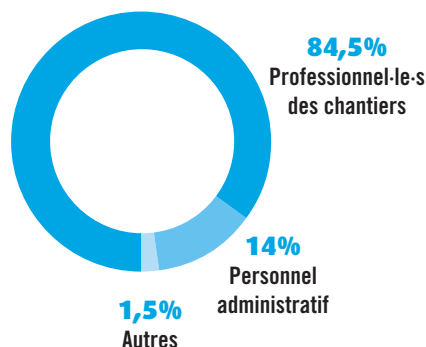


De nombreux métiers existent dans la filière du paysage et de l'horticulture. Certains demandent une sensibilité artistique, notamment dans la conception de nouveaux aménagements. Le secteur de l'horticulture a connu quelques difficultés mais se redresse petit à petit.

**PAYSAGE :
UN SECTEUR EN PLEIN ESSOR**



**SURTOUT DES FONCTIONS
DE TERRAIN**



**PAYSAGE : PRINCIPALEMENT
DES PETITES ENTREPRISES**

Sur plus de 29 000 entreprises



Source : lesentreprisesdupaysage.fr

Secteur et emploi

Ouvrier·ère·s qualifié·e·s et personnels encadrants recherché·e·s

Le secteur de l'horticulture et du paysage représente plus de 30 000 entreprises, spécialisées dans la production, l'utilisation ou la vente de végétaux d'ornement, et plus de 100 000 travailleurs en France. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Des petites entreprises aux groupes industriels

Dynamique, le secteur du **paysage** regroupe la conception et la réalisation de jardins et d'espaces verts, en passant par l'entretien, la gestion ou le reboisement des espaces naturels. Les plus petites entreprises travaillent essentiellement pour les particuliers, les plus grandes plutôt pour des collectivités territoriales ou des promoteurs immobiliers.

Le secteur de l'**horticulture** et de la **pépinière** comprend la culture de fleurs et de plants, la production de plantes en pot, de semences, de fleurs coupées, de bulbes et d'oignons. Il compte surtout des petites structures familiales et polyvalentes et des entreprises industrielles.

Côté **distribution et commercialisation**, on dénombre 850 grossistes et près de 20 000 commerces de détail (jardinerie, fleuristes...).

Les métiers de l'horticulture et du paysage s'apprennent sur le terrain. Le secteur compte donc de nombreux apprentis et jeunes en contrat de professionnalisation. Dans les années à venir, les jeunes devront être de plus en plus qualifiés.

■ Tendances de l'emploi du secteur paysage

Le secteur du paysage emploie plus de 90 000 personnes, essentiellement en région Paca, Rhône-Alpes et Île-de-France.

Ce secteur demande de plus en plus de technicité. Les employeurs recherchent donc des jeunes diplômés. Tous les niveaux de qualification sont concernés : du CAP à bac + 5, des postes d'ouvrier qualifié à ceux de l'encadrement. Les ouvriers et techniciens polyvalents sont particulièrement recherchés pour les jardins particuliers, le paysagisme d'intérieur et l'entretien des espaces verts.

Malgré une baisse du chiffre d'affaires, les effectifs du secteur ne sont pas impactés. Les principaux employeurs sont les associations et les collectivités territoriales. 82 % des emplois sont des contrats à durée indéterminée (CDI).

■ Tendances de l'emploi en horticulture

Le secteur se redresse doucement après la crise économique. En effet, d'après une étude de FranceAgri-Mer, même si le nombre d'entreprises continue de diminuer d'environ 5 % par an, le chiffre d'affaires lié aux ventes est resté stable. Il y a même une amélioration au niveau de la productivité.

Le secteur emploie près de 20 000 maraîchers et horticulteurs à tous niveaux de qualification, mais les emplois sont très souvent saisonniers.

Le secteur se modernise en développant les biotechnologies et les traitements phytosanitaires (pour combattre les parasites et les maladies des plantes) et embauche des salariés de plus en plus qualifiés.

Les diplômés en horticulture peuvent travailler dans la production (chez un pépiniériste, un maraîcher, un floriculteur...), dans la commercialisation (jardinerie, fleuriste...), le conseil, la recherche expérimentale ou la formation. La recherche horticole emploie surtout des techniciens et des ingénieurs.

Le secteur du paysage et des espaces verts embauche également des spécialistes de l'horticulture, quel que soit leur niveau de qualification.

■ Conditions de travail

Les entreprises de l'horticulture et du paysage connaissent des difficultés pour recruter des salariés qualifiés et motivés, principalement des ouvriers spécialisés. En effet, les conditions de travail ne sont pas faciles : froid en hiver, chaleur en été, intempéries...

Dans ce secteur, il est facile de gravir les échelons. Un ouvrier paysagiste peut passer chef d'équipe, puis conducteur de travaux.

Les architectes paysagistes travaillent essentiellement dans un bureau à réaliser des plans. Ils ne se rendent sur le terrain qu'au début du projet, pour faire des relevés topographiques, par exemple.

■ Qualités requises

Les métiers du paysage demandent le goût du travail en plein air, une bonne condition physique, une excellente connaissance du monde végétal, des connaissances mécaniques, un sens de l'initiative, de la minutie et du soin.

Pour le métier d'architecte paysagiste, en plus d'un savoir-faire technique et artistique, il faut avoir des compétences relationnelles pour les nombreux contacts avec les clients.

À LIRE AUSSI

Les métiers de l'agriculture n° 2.11

Les métiers de l'environnement et du développement durable n° 2.143

Les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement n° 2.879

J'aime la nature n° 1.919

Métiers

Paysagisme

Le champ d'intervention du paysagisme est large : création et entretien de jardins, réhabilitation de friches industrielles, reboisement... Quel que soit le métier, ils ont un point commun : des connaissances polyvalentes et des savoir-faire issus d'autres corps de métiers (travaux publics, décoration...).

■ Jardinier·ère paysagiste

Il réalise les opérations techniques de création (terrassements, plantations, semis), d'aménagement et d'entretien (taille, traitement, entretien des gazons...) d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport. Il prépare les sols et doit savoir dispenser tous les soins aux végétaux. Il ne fait pas que planter des fleurs et des arbres ou tailler des haies... Il peut aussi réaliser des plans de jardins d'intérieur, d'espaces verts ou de murs et toitures végétalisés.

Autre appellation : jardinier·ère d'espaces verts.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Formation : bac pro aménagements paysagers ; BPA travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien ; BTSA aménagements paysagers.

■ Élagueur·se

L'élagueur intervient pour réaliser les travaux de taille et de soins aux arbres en espaces verts, à l'aide d'un matériel motorisé (scie ou tronçonneuse). Il apporte également des soins aux arbres, notamment le nettoyage des plaies. Ce métier demande des aptitudes sportives et de la souplesse.

Autres appellations : grimpeur·se-élagueur·se, monteur·se-élagueur·se, élagueur·se de taille raisonnée.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Formation : CAP agricole jardinier paysagiste + certificat de spécialisation arboriste élagueur (niveau bac), certificat de spécialisation gestion des arbres d'ornement (niveau bac + 2).

> Voir liste 12 du carnet d'adresses.

■ Jardinier·ère de golf

Chargé de l'entretien de terrains de golf, ce jardinier a de multiples fonctions : fertiliser, effectuer des traitements phytosanitaires, conduire du matériel sophistiqué (tondeuses pour greens), aider à la préparation des tournois de golf.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 (Smic).

Formation : CAP agricole jardinier paysagiste + certificat de spécialisation jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés (niveau CAP).

> Voir liste 10 du carnet d'adresses.

■ Maçon·ne du paysage

Le maçon du paysage travaille dans une entreprise du paysage ou une collectivité territoriale. C'est lui qui réalise les travaux de construction paysagère des espaces verts, parcs et jardins ou des terrains de sport. Il construit murets et escaliers paysagers, allées de circulation en pierres, dalles, pavés...

Il maçonne bassins, cascades et pièces d'eau et pose des pergolas, claustras, caillebotis et clôtures. Il met en place les éclairages et systèmes électriques nécessaires à la construction paysagère. Il peut devenir chef d'équipe ou conducteur de travaux paysagers avec des compétences complémentaires en gestion de chantier, voire s'installer comme chef d'entreprise.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 539 (Smic) à 1 600 €.

Témoignage

Nicolas D., jardinier-paysagiste

J'adore mon métier car c'est un travail très varié, où l'on peut se faire plaisir. On passe du simple désherbage à la création de toitures végétalisées ou à l'aménagement de jardins d'intérieur. Mais attention : c'est un métier physique où l'on soulève et porte beaucoup de matériaux. En formation, on nous a d'ailleurs appris les bons gestes pour porter des charges sans se faire mal au dos.

Formation : CAP agricole jardinier paysagiste; bac pro aménagements paysagers; bac techno Stav; BTSa aménagements paysagers; BP aménagements paysagers, certificat de spécialisation constructions paysagères (niveau bac).

> Voir liste 12 du carnet d'adresses.

■ Conducteur·trice de travaux paysagers

Il organise et supervise les chantiers de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, de parcs et jardins ou de terrains de sport. Il peut participer aux études de création ou d'aménagement et à la gestion technico-commerciale des chantiers.

Autres appellations : chef·fe de chantier, technicien·ne paysagiste.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 539 (Smic) à 1 600 €.

Formation : bac pro aménagements paysagers; bac techno Stav; BTSa aménagements paysagers; BP aménagements paysagers.

■ Concepteur·trice du paysage

Il surveille les travaux d'exécution et leur conformité, mais il est avant tout le concepteur du paysage puisqu'il en établit les études, les plans et les dossiers liés aux espaces verts, parcs et jardins ou terrains de sport. Pour une commande publique, il prend connaissance de l'appel d'offres et du cahier des charges de la collectivité. Dans ce cadre, il lui arrive de procéder à des relevés topographiques. Pour une commande privée, il cerne la demande du client à partir de ses attentes et du cadre de vie à aménager.

Le concepteur du paysage gère les fichiers nécessaires aux missions de maîtrise d'œuvre : pièces administratives et pièces techniques. Enfin, il réalise des plans techniques et métrés. Il peut devenir ingénieur des services d'espaces verts au sein d'une collectivité locale, s'installer comme chef d'entreprise ou créer son propre cabinet d'architecture paysagère.

Autres appellations : responsable d'études, technicien·ne de bureau d'études.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 600 à 1 900 €.

Formation : BTSa aménagements paysagers; certificat de spécialisation collaborateur du concepteur paysa-

giste (niveau bac + 2); diplôme d'architecture paysagère; diplôme d'ingénieur des travaux paysagers.

■ Paysagiste d'intérieur

Il assure l'entretien de végétaux d'intérieur et réalise la décoration paysagère d'espaces intérieurs : bureaux d'entreprise, hôtels, restaurants, agences de voyages, centres commerciaux... Il réalise également l'acclimatation et l'entretien des plantes stockées dans les serres de son entreprise dans l'attente de leur utilisation.

Autre appellation : technicien·ne paysagiste d'intérieur.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 539 (Smic) à 1 800 € environ.

Formation : CAP agricole métiers de l'agriculture; bac pro aménagements paysagers; bac pro conduite de productions horticoles; BTSa aménagements paysagers; titre de paysagiste d'intérieur (niveau bac).

■ Architecte paysagiste

Aménageur d'espaces, l'architecte paysagiste travaille aussi bien au tracé des autoroutes que pour les espaces publics ou privés.

Son travail commence souvent par une enquête sur le site à aménager. En tenant compte du résultat de cette enquête, mais aussi du cahier des charges du maître d'œuvre, le paysagiste présente un projet. Après d'éventuelles modifications, il supervise la réalisation des travaux en collaboration avec les entrepreneurs. Il peut aussi assurer des missions de conseil et d'expertise auprès d'entreprises ou d'élus.

Ce métier exige non seulement des connaissances scientifiques et techniques, mais aussi de vraies qualités artistiques.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 700 à 2 100 €.

Formation : diplôme d'État de paysagiste.

UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DU PAYSAGE

L'Unep regroupe les chef·fe·s d'entreprise paysagistes, reboiseur·se·s, élagueur·se·s, paysagistes d'intérieur et engazonneur·se·s par projection. Vous trouverez de nombreuses informations sur les filières du paysage sur son site :

www.lesentreprisesdupaysage.fr

■ Ingénieur·e en aménagement paysager

Cet ingénieur assure des fonctions d'encadrement, en particulier dans l'organisation des travaux et la gestion des chantiers. Il travaille en amont de l'architecte paysagiste dans l'élaboration des cahiers

des charges et dans le contrôle de la réalisation. Il peut également assurer des fonctions commerciales et des missions de développement.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 700 à 2 100 €.

Formation : diplôme d'ingénieur paysagiste.

Horticulture

Les métiers de l'horticulture sont très divers et exigent des compétences spécifiques. Horticulture ornementale (plantes de plein air ou d'appartement), horticulture vivrière (cultures légumières, arboriculture fruitière), production de graines ou recherche, les débouchés sont multiples.

■ Ouvrier·ère horticole

L'ouvrier horticole réalise les opérations techniques en vue de la commercialisation des fleurs. Il sème les graines, repique les boutures, effectue les plantations, détecte d'éventuelles carences. Il récolte les fleurs, les trie, les conditionne, les étiquette et prépare les commandes. Avec du savoir-faire, il peut accéder au poste de chef de culture ou s'installer à son compte en tant qu'horticulteur. Dans ce dernier cas, des compétences en gestion lui seront nécessaires. Salarié, il peut évoluer vers un poste de conseiller technico-commercial en horticulture.

Autres appellations : ouvrier·ère en floriculture, ouvrier·ère de production florale.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic) + primes de rendement selon l'exploitation.

Formation : CAP agricole métiers de l'agriculture, BPA travaux des productions horticoles spécialité horticulture ornementale et légumière.

■ Ouvrier·ère arboricole

L'ouvrier arboricole s'occupe des arbres fruitiers et réalise les opérations techniques relatives à la plantation (plantation, entretien et production). Amené à conduire des engins agricoles, il peut participer aux opérations de tri, de calibrage et de conditionnement de la récolte. L'ouvrier arboricole peut évoluer vers un poste de chef d'équipe, voire accéder au titre de chef de culture, ou devenir arboriculteur.

Autres appellations : aide arboriculteur-riche, ouvrier·ère d'arboriculture fruitière.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic) + primes de rendement.

Formation : CAP agricole métiers de l'agriculture ; bac pro productions horticoles ; BPA travaux des productions horticoles spécialité arboriculture fruitière.

■ Ouvrier·ère pépiniériste

L'ouvrier pépiniériste réalise les opérations techniques liées à la culture des végétaux d'extérieur (préparation, entretien). Il peut aussi être associé à la commercialisation.

Autre appellation : agent-e pépiniériste.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic) + primes de rendement.

Formation : CAP agricole métiers de l'agriculture ; bac pro conduite de productions horticoles.

■ Ouvrier·ère de cultures légumières

L'ouvrier de cultures légumières prépare et met en place les cultures. Il les entretient et les développe, puis récolte les produits. Il peut être amené à les trier et à les conditionner.

Autres appellations : ouvrier·ère maraîcher·ère, ouvrier·ère de production maraîchère.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic) + primes de rendement.

Formation : CAP agricole métiers de l'agriculture ; bac pro conduite de productions horticoles ; BPA travaux des productions horticoles spécialité horticulture ornementale et légumière.

■ Ouvrier·ère de production sous serre

L'ouvrier de production sous serre est un spécialiste des cultures hors sol sous abri. Le plus souvent, il a en charge des productions de légumes, mais aussi de fruits et, parfois, de fleurs ou de plantes en pot.

Autre appellation : ouvrier·ère serriste.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Formation : CAP agricole métiers de l'agriculture.

■ Horticulteur·trice

Le métier d'horticulteur est une appellation générique qui regroupe d'autres spécialistes : floriculteur, pépiniériste, maraîcher et arboriculteur. L'horticulteur travaille sur le développement des végétaux, de la mise en culture jusqu'à la récolte. Il conseille également les particuliers et les professionnels pour le choix des plantes, les variétés, la floraison, les soins...

Le **floriculteur** produit des fleurs coupées, des bulbes et des plantes (vertes, grasses ou à massif). Le **pépiniériste** élève des végétaux d'extérieur (arbustes fruitiers, arbres d'ornement, plants forestiers) en pot ou en pleine terre. Le **maraîcher** est spécialisé dans la culture de certains légumes. L'**arboriculteur** cultive des arbres fruitiers.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 539 € (Smic) à 1 600 €.

Formation : CAP agricole métiers de l'agriculture; bac pro conduite de productions horticoles; BTSA production horticole; BTSA agronomie : productions végétales.

■ Chef·fe de culture

Le chef de culture veille à atteindre des objectifs de qualité et de quantité. Il établit le plan de production : planning d'activités et des approvisionnements en engrais, produits phytosanitaires, répartition du travail au personnel, amélioration des techniques de production. Il supervise les opérations et participe à la gestion de l'entreprise.

Il peut évoluer vers un poste de technico-commercial ou de directeur d'exploitation, voire de chef d'entreprise.

Autre appellation : responsable de production.

Salaire brut mensuel débutant : 1 700 € environ + primes selon les responsabilités.

Formation : bac pro conduite de productions horticoles; BTSA production horticole.

■ Sélectionneur·se végétal·e

Le sélectionneur crée et choisit les variétés d'espèces végétales cultivées qui répondent aux attentes du marché. Il exerce en plein champ et en laboratoire. Il fait appel aux techniques de biologie moléculaire, aux méthodes statistiques et expérimente les nouvelles variétés en conditions réelles de culture.

Salaire brut mensuel débutant : 2 000 € environ.

Formation : diplôme d'ingénieur agronome; BTSA agronomie : productions végétales + expérience professionnelle.

■ Technicien·ne R&D / Ingénieur·e R&D

Le technicien et l'ingénieur R&D (recherche et développement) travaillent dans le domaine de la recherche et de l'expérimentation : botanique, biotechnologies, régulation climatique des serres, manipulations génétiques des plantes ou encore traitements phytosanitaires.

Salaire brut mensuel débutant : 1 800 € environ pour un technicien; 2 400 € environ pour un ingénieur.

Formation : master; diplôme d'ingénieur (Agrocampus Ouest, Angers).

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les ingénieur·e-s en agriculture n° 2.17*; *Les métiers de la biologie n° 2.841*.

Commercialisation

Les professionnel-le-s de la vente du secteur horticole sont les intermédiaires entre l'horticulteur et l'acheteur.

■ Fleuriste

Le fleuriste travaille dans le commerce d'agrément. Ses activités sont largement liées aux événements de la vie (naissances, mariages, décès, anniversaires, fêtes...).

Le fleuriste est amené à remplir des fonctions à la fois techniques, artistiques et commerciales. Dans la majorité des cas, les salariés se mettent à leur compte quand ils ont quelques années d'expérience.

Autre appellation : vendeur-se conseil.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Formation : CAP fleuriste; BP fleuriste; bac pro technicien conseil-vente univers jardinerie, CQP assistant fleuriste.

■ Technicien-ne commercial-e

Sa connaissance des exigences des marchés au niveau national et international lui permet de conseiller les horticulteurs sur les quantités à produire, les variétés les plus appréciées, les lieux les plus propices à la vente...

Dans les jardinerie, le technicien commercial prend la responsabilité de l'achat et de la vente des produits.

Salaire brut mensuel débutant : 1 700 € environ.

Formation : BTSA technico-commercial champ professionnel jardins et végétaux d'ornement; licence pro spécialisée.



tudes et diplômes

Du CAP agricole à bac + 2

CAP agricole pour exercer en tant qu'ouvrier-ère, bac pro ou BTSA pour des postes de technicien-ne-s... dans tous les cas, les formations sont centrées sur des connaissances techniques, avec une insertion généralement rapide à la clé.

■ CAP agricole

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole, diplôme très spécialisé, se prépare en 2 ans après une classe de 3^e dans un lycée professionnel agricole.

<https://enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr> rubrique Les formations, diplômes et certifications.

CAP agricole jardinier-paysagiste

La formation débouche notamment sur la fonction d'ouvrier paysagiste dans des établissements privés (entreprises de création, d'entretien de jardins particuliers ou d'aménagements collectifs, de constructions décoratives) ou publics (services des espaces verts des villes, collectivités territoriales, syndicats intercommunaux).

La formation est organisée en modules d'enseignement général et d'enseignement professionnel. Dans les enseignements professionnels, les étudiants se forment à la maintenance du matériel, à la mise

en place d'aménagements paysagers, aux travaux d'entretiens paysagers. Ils ont également un module d'initiative professionnelle. Dans ce dernier module, l'équipe pédagogique leur propose un projet répondant à des besoins ou à une demande particulière au niveau local. Il doit permettre aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires.

Poursuite d'études possible en bac pro aménagements paysagers.

Il est également possible de poursuivre par un certificat de spécialisation (CS) jardinier de golf et entretien de sols sportifs engazonnés, et un CS diagnostic et taille des arbres.

CAP agricole métiers de l'agriculture

L'objectif de la formation : former des ouvriers polyvalents. Chaque lycée agricole propose 2 activités professionnelles spécifiques, en lien avec les besoins en main-d'œuvre de la région du lycée.

Les métiers du paysage et de l'horticulture

La première activité est choisie parmi 6 modules professionnels : arboriculture ; grandes cultures ; horticulture ; porcs ou aviculture ; ruminants ; viticulture.

La deuxième activité est choisie parmi les 6 modules ci-dessus + les modules suivants : aquaculture ; entretien des espaces ; pastoralisme ; transformation et vente de produits animaux ; travaux de cave ; valorisation et vente des produits de l'entreprise (en unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi uniquement) ; valorisation et vente de produits horticoles.

Rapprochez-vous des lycées agricoles de votre région pour connaître les spécialités qu'ils proposent.

La plupart des travaux étant mécanisés aujourd'hui, ce CAP est axé sur la conduite d'engin et l'agro-équipement. Il comporte également 12 semaines de stage pour les étudiants en formation initiale.

Les étudiants peuvent poursuivre par un bac pro conduite de productions horticoles ou technicien conseil vente de produits de jardin.

PENSEZ À L'ALTERNANCE

L'alternance est un bon moyen de décrocher un diplôme, d'acquérir une première expérience professionnelle et de financer ses études. La plupart des diplômes peuvent se préparer via un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation, à condition d'avoir signé un contrat de travail avec un employeur.

Cf. dossier *Actuel-Cidj Alternance et apprentissage n° 1.42.*

■ CAP fleuriste

Le CAP est préparé en 2 ans après la classe de 3^e.

Au programme notamment : cours de botanique, travaux pratiques d'art floral, dessin, techniques de vente...

Ce diplôme comprend une période de formation en entreprise obligatoire de 14 semaines.

Poursuite possible vers un BP fleuriste ou un BTM fleuriste.

■ Bac professionnel

Le bac professionnel est un diplôme de qualification professionnelle préparé en 3 ans. Il est accessible aux jeunes issus d'une classe de 3^e ou d'un CAP agricole dans l'option correspondante. Certains élèves issus de 1^{re}, de préférence agricole, peuvent y être admis.

La préparation alterne des périodes en lycée et en entreprise. Elle comporte 22 semaines de stage obligatoires que les lycées répartissent comme ils le souhaitent sur les 3 ans.

Il est possible de passer ensuite un certificat de spécialisation ou un BTS, mais la sélection est sévère : seul un petit nombre de candidats est admis.

Il existe plusieurs bacs pro dans les spécialités du paysage et de l'horticulture.

Bac pro conduite de productions horticoles

Accès après un CAP agricole métiers de l'agriculture. Le Bepa travaux horticoles et conduite d'engins est intégré au bac pro conduite de productions horticoles.

Au programme notamment : sciences et techniques horticoles, biologie-écologie, agro-équipements...

Le titulaire de ce diplôme travaille dans une exploitation en tant qu'ouvrier hautement qualifié. Possibilité de devenir responsable de l'exploitation.

Bac pro aménagements paysagers

Accès après un CAP agricole jardinier paysagiste. Le Bepa travaux paysagers est intégré au bac pro aménagements paysagers.

Au programme notamment : connaissance des systèmes vivants, éléments de chimie du vivant, du sol et de l'environnement, énergétique, approche du paysage, gestion d'un chantier de travaux paysagers, fonctionnement et maintenance des matériels et équipements spécialisés, technologies paysagères...

Le titulaire de ce diplôme aménage et entretient les parcs, les jardins et les espaces verts. Il travaille dans une entreprise paysagiste, au service espace vert d'une mairie ou d'une société.

Bac pro technicien conseil-vente univers jardinerie

Accès après un CAP relevant des secteurs des services, de la transformation ou des industries agro-alimentaires.

Au programme notamment : techniques de vente, mercatique, gestion commerciale, étude des produits horticoles vivants et des produits de jardinage...

Le titulaire de ce bac pro peut exercer les métiers de responsable de rayon, gestionnaire de rayon ou encore technico-commercial.

AGRO-ÉQUIPEMENT

Les titulaires d'un CAP/BEP en mécanique peuvent se tourner vers un bac pro maintenance des véhicules ou un bac pro des matériels option parcs et jardins.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'agro-équipement n° 2.16.*

www.enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr
rubrique Les formations, diplômes et certifications.

Bac Stav

Préparé en lycée agricole, le bac techno Stav (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire.

Ce bac propose un approfondissement technologique qui permet d'accéder aux métiers du paysage et de l'horticulture : la **spécialité aménagements** mène à la mise en œuvre d'un projet d'aménagement paysager, hydraulique ou de gestion et d'aménagement d'espaces forestiers ou naturels.

Au programme notamment : sciences et techniques des aménagements, gestion du vivant et des ressources, biologie, écologie, agronomie, zootechnie...

Ce bac ne vise pas la vie active mais la poursuite d'études, notamment en BTSA : BTSA aménagements paysagers, productions horticoles... Les meilleurs élèves peuvent intégrer des prépas TB (technologie et biologie).

BTSA

Le brevet de technicien supérieur agricole se prépare en 2 ans après le bac.

BTSA aménagements paysagers

Au programme : enseignements généraux, sciences et techniques de l'aménagement des espaces, biologie-écologie, agronomie, sciences et techniques des équipements. Le BTSA aménagements paysagers inclut un stage de 12 à 16 semaines. Ce diplôme est accessible après un bac pro aménagements paysagers ou un bac Stav.

Le titulaire de ce diplôme peut être chargé de la mise en place d'aménagements paysagers, de leur programmation, de leur conception, de leur réalisation et de leur gestion. Il assure également des tâches administratives, participe à la gestion du budget, et peut être amené à encadrer une équipe.

Il peut être employé d'une entreprise privée, d'une collectivité territoriale, d'un service extérieur de ministère...

Poursuite d'études : CS (certificat de spécialisation) jardinier de golf et entretien de sols sportifs engagés; CS collaborateur du concepteur paysagiste; classe prépa pour entrer à l'École nationale du paysage; classe prépa scientifique post-BTSA/BTS/DUT; licence pro aménagement paysager; diplôme d'ingénieur de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage spécialité horticulture ou paysage (Agrocampus Ouest).

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

BTSA production horticole

Au programme : informatique, biologie-écologie, sciences économiques, sociales et de gestion, sciences et techniques des agro-équipements, agronomie, sciences et techniques horticoles. Pour les étudiants relevant de la formation initiale à temps plein, la durée de stage est de 12 à 16 semaines.

Ce bac est accessible après le bac pro aménagements paysagers, conduite de productions horticoles ou le bac techno Stav.

Le titulaire de ce diplôme exerce le métier de chef de culture. Il travaille dans une structure privée, mais aussi dans les services « parcs et jardins » des collectivités locales. Il peut également être employé par les centres expérimentaux et de recherche, publics et privés, pour assurer la conduite des parcelles expérimentales, la mise en place et l'interprétation des essais.

Les meilleurs candidats peuvent ensuite intégrer le cursus d'ingénieur en horticulture ou paysage à Agrocampus Ouest (Angers).

Poursuite d'études : CS (certificat de spécialisation) responsable technico-commercial horticulture ornementale; licence pro (notamment manager en entreprises d'horticulture et de paysage); diplôme d'ingénieur de l'Institut supérieur d'agriculture de Lille spécialité paysage; diplôme d'ingénieur de l'Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage spécialité horticulture ou paysage (Agrocampus Ouest).

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

BTSA technico-commercial champ professionnel jardin et végétaux d'ornement

Au programme notamment : connaissances des végétaux, des animaux de compagnie, des fournitures, des matériels d'équipement, économie et

techniques commerciales en végétaux d'ornement, projet commercial et actions professionnelles, technologie des produits. La formation inclut un stage de 12 à 16 semaines.

Ce diplôme est accessible après un bac pro technicien conseil-vente univers jardinerie, en alimentation, en animalerie, un bac techno Stav ou STMG.

Le titulaire de ce diplôme travaille en tant que vendeur dans les entreprises de distribution horticoles. Avec de l'expérience, il peut devenir chef de rayon, responsable de magasin ou encore directeur commercial.

Poursuite d'études : certificat de spécialisation responsable technico-commercial; licence pro commerce; licence pro espaces naturels; licence pro productions animales; licence productions végétales.

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

BTSA technico-commercial champ professionnel agrofournitures

Au programme notamment : connaissances technologiques et techniques appliquées, économie et techniques commerciales en agrofournitures, projet commercial et actions professionnelles. Le BTSA technico-commercial compte de 10 à 12 semaines de stage.

Ce diplôme est accessible après un bac pro technicien conseil vente univers jardinerie, en alimentation, en animalerie, un bac techno Stav ou STMG.

Le titulaire de ce diplôme travaille pour des industries agroalimentaires, d'agroéquipement, des entreprises de production ou de distribution de produits phytosanitaires, d'engrais, de semences ou d'aliments pour animaux.

Poursuite d'études : certificat de spécialisation responsable technico-commercial; licence pro commerce; licence pro espaces naturels; licence pro productions animales; licence productions végétales.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'agro-équipement* n° 2.16.

BTSA agronomie productions végétales

Au programme notamment : choix de cultures en fonction du sol, du climat, du contexte économique, biologie végétale, physiologie de la reproduction, économie, politique des productions végétales, fonctionnement et droit de l'entreprise, et développement durable des cultures dans l'agrosystème.

Le titulaire de ce diplôme exerce comme exploitant ou chef de culture. Il peut aussi faire du conseil auprès d'organismes agricoles (coopératives, groupements de producteurs...) ou exercer le métier de chef de rayon ou directeur de magasin.

Poursuite d'études : classe prépa scientifique post-BTSA/BTS/DUT; licence pro agronomie; licence pro productions végétales; certificat de spécialisation technicien conseil en agriculture biologique (niveau bac + 2).

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'agriculture* n° 2.11.

DIPLÔMES AGRICOLES

Les diplômes spécifiques à l'agriculture se préparent dans divers établissements :

- Établissements publics dépendant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

www.enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr
rubrique Les établissements publics

- Établissements privés rattachés à l'une des 3 fédérations suivantes : le Cneap, les Maisons familiales rurales (MFR) ou l'Unrep.

www.cneap.fr

www.mfr.asso.fr

www.maformationagricole.com

Écoles spécialisées et formations universitaires

Le diplôme d'État de paysagiste conduit au métier de paysagiste, mais il n'est pas le seul. D'autres formations permettent d'accéder à ce métier.

■ Diplôme d'État paysagiste

Le diplôme d'État de paysagiste (DEP) confère le grade de master. La formation est accessible à des étudiants ayant validé 120 crédits européens (niveau bac + 2) et comporte 3 ans d'enseignement permettant de valider 180 crédits européens. Les titulaires d'un titre ou d'un diplôme conférant 180 crédits européens (bac + 3) peuvent être directement admis en 2^e année dans la limite des capacités d'accueil.

L'accès à la 1^{re} année s'effectue par un concours commun aux écoles de paysage de Bordeaux, Lille, Blois, Versailles et Marseille.

> Voir liste 6 du carnet d'adresses.

Concours d'entrée

Le concours de recrutement en première année de la formation de paysagiste conduisant au DEP, délivré par l'Ensap Lille, l'Ensap Bordeaux et l'ENSP de Versailles-Marseille, l'École de la nature et du paysage (Insa Centre-Val de Loire), offre deux voies d'accès :

- la **voie externe** : ouverte aux titulaires d'un bac + 2 (BTS arts appliqués, aménagements paysagers, DUT génie civil, génie biologique, niveau L2 géologie, biologie ou 1^{er} cycle d'architecture et grandes écoles). Une culture de base à la fois artistique, scientifique et technique est exigée ;
- la **voie interne** : ce cursus est ouvert aux étudiants ayant suivi après le bac les deux années de cycle préparatoire d'études en paysage. Ce cycle n'est proposé pour le moment qu'à l'Ensap de Lille et l'Insa Centre-Val de Loire.

Le concours par la voie externe se compose de 2 épreuves d'admissibilité (visite et description d'un site et expression plastique sur le site) et deux épreuves d'admission : un entretien et une épreuve d'anglais.

Admissions parallèles (ou sur titre) : les candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme conférant 180 crédits européens (bac + 3) peuvent être admis dans chaque établissement en 2^e année de la formation conduisant au DEP, après évaluation et en fonction des places disponibles.

Se préparer au concours

Le lycée d'horticulture de Montreuil et le Legta d'Antibes proposent des prépas ATS (adaptation technicien supérieur) en un an après un bac + 2. Ces prépas sont orientées plus spécifiquement vers les concours du paysage.

www.lyceehorticulture93.fr

www.vertdazur.educagri.fr

> Voir liste 5 du carnet d'adresses.

Formation

La formation dure 3 ans.

À **Versailles** et **Marseille**, la formation est centrée sur l'apprentissage du projet en atelier. À **Lille**, elle porte principalement sur la capacité à la conception et au projet. À **Bordeaux**, elle insiste sur le projet de grands paysages. À **Blois**, les étudiants travaillent également sur leurs projets. Dès la 2^e année, certains sujets sont réalisés dans le cadre de convention avec les collectivités territoriales ou les entreprises.

La formation est complétée par un post-master permettant d'assurer une professionnalisation poussée ou une formation doctorale.

■ Esaj de Paris

L'**École supérieure des jardins et des paysages** (Esaj) est une école reconnue par la Fédération française du paysage. Elle dispense une formation en 5 ans pour devenir paysagiste-concepteur.

L'école propose d'étudier plusieurs axes de spécialisation : socioculturel, plastique, scientifique et technique.

Au programme : histoire de l'art, histoire des jardins, connaissance des végétaux, biologie végétale, sciences humaines, infographie, écologie, horticulture... Les étudiants passent 3 mois en stage en 4^e année et 6 mois en 5^e année.

L'Esaj recrute les titulaires du bac sur dossier et entretien.

Admission possible en 2^e année, sur entretien, pour les titulaires d'un BTS de la filière paysage.

Coût : 2 750 € par trimestre de la 1^{re} à la 4^e année.
1 660 € la 5^e année.

www.esaj.asso.fr

> Voir liste 7 du carnet d'adresses.

ÉCOLES DE PRODUCTION

Les écoles de production s'adressent aux jeunes en difficultés scolaires ou en décrochage. Elles permettent de préparer un CAP et/ou un bac pro dans des secteurs variés.

Ces écoles privées hors contrat proposent une formation hybride entre le lycée professionnel et le CFA. L'apprentissage se fait dans un lieu unique (l'école de production) et non en entreprise. Mais elles suivent le rythme de l'alternance puisque les 2/3 du temps sont consacrés à la pratique en ateliers. Le tiers restant concerne l'apprentissage théorique.

www.ecoles-de-production.com

■ Écoles d'ingénieur·e·s

Quelques écoles d'ingénieurs proposent des formations spécialisées dans le domaine du paysage et délivrent des diplômes reconnus par la Commission des titres d'ingénieur (CTI).

> Voir liste 8 du carnet d'adresses.

Itiape de Lille

L'Institut des techniques de l'ingénieur en aménagement paysager de l'espace (Itiape) est un parcours de l'institut supérieur d'agriculture de Lille (Isa).

L'Institut propose un cursus d'études par apprentissage sur 3 ans, accessible après un bac + 2 minimum : BTS aménagements paysagers, production horticole, bâtiment, travaux publics..., DUT génie civil, génie biologique, L2 sciences de la vie, biologie, classe prépa. Il faut également avoir un niveau B2 en anglais.

Le concours commence par une sélection sur dossier scolaire. Les candidats admissibles passent une évaluation d'anglais et rencontrent ensuite un jury d'admission. Le candidat ne peut être admis définitivement que s'il est employé dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, signé avant le 1^{er} septembre de l'année d'admission.

La formation comporte des cours sur l'information scientifique et technique, les systèmes de management de la qualité, l'environnement, la certification, le sol dans l'aménagement de l'espace : génie civil, le sol et la plante en aménagement d'espaces verts, la sociologie, l'urbanisme et l'aménagement de l'espace, la création d'une entreprise...

www.isa-lille.fr

Agrocampus Ouest - Site d'Angers

Agrocampus Ouest est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche du ministère chargé de l'agriculture. Il prépare aux diplômes d'ingénieur en horticulture et d'ingénieur en paysage.

Admission en 1^{re} année sur concours après un bac général à dominante scientifique, un bac techno STI2D, STL ou Stav. Admission en 2^e année après un bac + 2 et admissible à l'un des concours Ensa, Enita ou ENV.

Une admission sur concours en 3^e année (après une prépa BCPST, TB ou un bac + 3) ou sur titres en 4^e année est également possible.

Les 3 premières années d'enseignement (L1, L2, L3) sont communes aux spécialités horticulture et paysage. Le choix de la spécialité intervient au début du master 1 en formation initiale.

Les enseignements du socle commun de formation couvrent 3 grands domaines : sciences biologiques et agronomiques (biologie générale, botanique, protection des plantes et écologie, amélioration des plantes et génétique...), sciences de l'ingénieur (mathématiques, statistique, physique et chimie...), sciences économiques, humaines et sociales (économie et gestion, droit, communication, conduite de projets...). Des visites et des stages complètent la formation.

www.agrocampus-ouest.fr

■ Formations universitaires

Dans les domaines du paysage et de l'horticulture, il existe des licences pro et des masters.

Licence pro (bac + 3)

Accessible après un bac + 2 (BTS, DUT, Deust ou L2), la licence pro propose une spécialisation en 1 an. Elle comprend un enseignement pratique et entre 12 et 16 semaines de stage.

Certaines sont spécifiques au secteur, d'autres plus généralistes.

> Voir liste 9 du carnet d'adresses.

Master et master pro (bac + 5)

Le master se prépare en 2 ans après une licence. On désigne par M1 et M2 les 2 années successives menant au master complet. Le master comporte des parcours à finalité professionnelle, à finalité recherche ou indifférenciée.

Depuis 2017, les universités ont la possibilité de procéder à une sélection des étudiants dès l'entrée en M1. D'autres filières, définies par décret, sélectionnent leurs étudiants à l'entrée en M2.

Dans le domaine du paysage et de l'horticulture, les masters sont souvent proposés par des écoles parallèlement à leur diplôme, le plus souvent en

partenariat avec certaines universités et/ou d'autres établissements d'enseignement supérieur.

> Voir liste 9 du carnet d'adresses.

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Certains établissements proposent des formations à distance dans le domaine du paysage et de l'horticulture.

Voir liste 14 du carnet d'adresses.

F formation continue

Un droit accessible à tous

Améliorer ses compétences, changer de métier, obtenir un diplôme : la formation professionnelle continue vous permet de mener à bien tous ces projets.

■ Connaître vos droits

La formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, créateurs d'entreprise, professions libérales ou fonctionnaires.

Selon votre situation, différents dispositifs existent : compte personnel de formation, projet personnalisé d'accès à l'emploi, contrat de professionnalisation, parcours emploi compétences, plan de formation de l'entreprise...

Les formations peuvent être suivies en cours du soir, en stage intensif, en cours d'emploi ou hors temps de travail. Le financement, la rémunération et les frais de formation sont spécifiques à chaque public.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *La formation continue : mode d'emploi n° 4.0.*

■ Organismes et formations

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes (acquisition d'un diplôme) ou qualifiantes (mise à niveau, acquisition de connaissances) dans le cadre de la formation continue.

La plupart des formations initiales étant accessibles en formation continue, n'hésitez pas à vous adresser aux services de formation continue des organismes dispensant une formation initiale.

Pour les stages de perfectionnement de courte durée (non qualifiants), adressez-vous directement aux organismes professionnels du secteur.

Greta

Des diplômes comme le CAP, le bac pro, le bac techno, le BTS ou le DUT peuvent être préparés dans des lycées ou collèges regroupés au sein des Greta (groupements d'établissements pour la formation continue). Ces formations peuvent se faire sous forme d'unités capitalisables en cours du jour, en cours du soir ou encore en alternance.

www.education.gouv.fr rubrique Le système éducatif / Les niveaux et établissements d'enseignement / Les Greta

Afpa

L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) est placée sous la tutelle du ministère chargé du travail. Elle propose des formations professionnelles, validées pour 80 % d'entre elles par des titres professionnels reconnus par le ministère.

www.afpa.fr

CQP

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est un diplôme délivré par les branches professionnelles en fonction des besoins des entreprises du secteur. Deux CQP existent dans le domaine du paysage :

- le **CQP ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers** : accessible aux candidats justifiant d'un CAP, BPA, Capa, BEP ou Bepa ou d'une expérience professionnelle minimale de 3 ans dans les métiers du paysage ;
- le **CQP ouvrier paysagiste hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal** : accessible aux candidats justifiant d'un diplôme de niveau bac pro ou BP ou de 2 années d'expérience professionnelle dans les métiers du paysage ou de l'horticulture.

www.fafsea.com rubrique Le FAFSEA en région

Un nouveau CQP est préparé par la Fédération française des artisans fleuristes. Il s'agit du **CQP assistant fleuriste**.

www.ffaf.fr

CFPPA

Les CFPPA (centres de formation professionnelle et de promotion agricole) sont des établissements publics du ministère chargé de l'Agriculture. Ils préparent à tous les diplômes, du CAP agricole au BTS. S'y ajoutent des diplômes spécifiques préparés en unités capitalisables : BPA, BP et certificats de spécialisation.

Pour les coordonnées, contactez les Services régionaux de la formation et du développement : www.enseignement-agricole.agriculture.gouv.fr

■ BP et BPA

Le brevet professionnel (BP) et le brevet professionnel agricole (BPA) sont préparés uniquement en formation continue ou par apprentissage. Ils sont en général délivrés par unités capitalisables. Dans le domaine du paysage et de l'horticulture, il existe 2 BPA et 2 BP :

- BPA travaux des productions horticoles, spécialités arboriculture fruitière ; horticulture ornementale et légumière (niveau CAP) ;
- BPA travaux des aménagements paysagers, spécialité travaux de création et entretien (niveau CAP) ;
- BP aménagements paysagers (niveau bac) ;
- BP responsable d'entreprise agricole (niveau bac).

■ Certificats de spécialisation (CS)

Les certificats de spécialisation offrent un complément de formation aux diplômés. Ils sont également accessibles aux adultes ayant exercé une activité professionnelle pendant 1 ou 2 ans selon les cas.

Dans le domaine du paysage, il existe différents CS.

> Voir listes 10 et 12 du carnet d'adresses.

Organismes consulaires

Les chambres de commerce et d'industrie, les chambres d'agriculture et les chambres de métiers assurent des formations très appréciées des employeurs. Chaque chambre est autonome concernant le choix des formations proposées qui sont souvent en liaison avec des besoins régionaux.

Les stages sont sanctionnés par des diplômes d'État (du CAP au BTS), par des diplômes propres à la chambre de commerce ou d'agriculture qui les prépare ou par des certificats reconnus par les branches professionnelles.

À noter : L'EA (l'école des éco-activités), établissement d'enseignement de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, propose un **bachelor de responsable technique en aménagement d'espaces sportifs** (RTAES) en 1 an, accessible avec un bac + 2.

> Voir liste 11 du carnet d'adresses.

Cneap

Le Conseil national de l'enseignement agricole privé réunit des centres de formation continue dans toute la France. Il propose des formations professionnelles qualifiantes, du CAP au diplôme d'ingénieur en passant par les certificats de spécialisation, pour se préparer aux métiers de l'agriculture, de la nature et du vivant.

www.cneap.fr

> Voir liste 1 du carnet d'adresses.

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

<http://agriculture.gouv.fr/thematique-generale/enseignement-recherche>

Édité par : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Sur le site : informations sur les métiers par secteur (agroéquipement, alimentation, animaux, commerce et conseil, eau, forêt, paysage et nature, services, végétaux), les formations et diplômes de l'enseignement agricole, les établissements, l'enseignement technique (avant le bac) et supérieur, témoignages étudiants et professionnels.

<http://l'aventureduvivant.fr>

Édité par : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Sur le site : découverte du secteur agricole par grands domaines : agroéquipement, alimentation, animaux, commerce et conseil, eau, forêt, paysage et nature, services, et végétaux. Information sur les métiers, diplômes et établissements de formation.

www.agrojob.com

Édité par : Komodo
Sur le site : offres d'emploi, de stage et de formations dans les industries agroalimentaires, et les secteurs de l'agriculture, distribution, environnement, restauration et équipement industriel, dépôt de CV, conseils pour réussir sa candidature.

www.anefa.org

Édité par : Association nationale emploi formation en agriculture (Anefa)
Sur le site : fiches et vidéos métiers (filière végétaux, animaux, agro-équipement, services à la production), référentiel des métiers par secteur, offres d'emploi et de jobs saisonniers.

www.apecita.com

Édité par : Apecita - Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire
Sur le site : offres d'emploi et de stage, moteur de recherche des formations initiales (dont apprentissage) et continues en agriculture et environnement, 240 fiches métiers, présentation des établissements de formation, agenda d'événements, CVthèque. Chiffres-clés de l'agriculture biologique.

www.calameo.com/books/0049286986bfe25d700e2

Édité par : Apecita
Sur le site : Guide tendances de l'emploi 2019 : présentation du secteur agricole (agroalimentaire, agrofourmiture, filière équine, développement rural, environnement, forêt, grandes cultures, horticulture, paysage, productions animales et vigne et vin), chiffres clés, type de contrats et niveaux de formation recherchés par les employeurs, exemples d'offres d'emploi, témoignages.

www.chambres-agriculture.fr

Édité par : Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)
Sur le site : présentation du réseau des chambres d'agriculture ; information sur leurs missions, les formations, le secteur agricole (économie, innovation...). Offres d'emploi par régions et par type de contrat. Actualités et chiffres clés du secteur.

www.jeunes-agriculteurs.fr

Édité par : Jeunes Agriculteurs
Sur le site : présentation du syndicat Jeunes Agriculteurs, points d'information.
Dispositif d'accompagnement pour les agriculteurs qui s'installent, mensuel proposant dossiers thématiques et pages techniques.

www.lesentreprisesdupaysage.fr

Édité par : Unep
Sur le site : présentation du secteur et des activités du paysage, chiffres-clés, annuaire des entreprises, présentation des métiers et des formations, actualités.

www.lesmetiersdupaysage.fr

Édité par : UNEP
Sur le site : fiches métiers, vidéos métiers, fiches diplômes.

Organismes de référence

Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agro-alimentaire (Apecita)

1 rue du Cardinal Mercier
75009 Paris
Tél : 01 71 93 56 90
www.apecita.com
Réseau : 19 délégations régionales et départementales
Spécialiste de l'emploi dans l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement, aide à l'orientation et à la recherche d'emploi, information et conseil sur les formations et leurs débouchés.

Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap)

277 rue Saint-Jacques
75240 Paris
Tél : 01 53 73 74 20 / 01 53 73 74 28
www.cneap.fr
Réseau : 8 délégations régionales
Permettre de trouver un métier, une formation ou un établissement ; décrire des parcours d'étude possibles ; proposer des vidéos sur les domaines couverts par l'enseignement agricole.

Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (DGER - ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)

1 ter avenue de Lowendal
75007 Paris
Tél : 01 49 55 49 55
<http://agriculture.gouv.fr/thematique-generale/enseignement-recherche>
Informé sur les enseignements pré et post bac, les formations, les métiers et les établissements : annuaires sectoriel et thématique, fiches et témoignages sur les métiers.

Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFRED)

58 rue Notre-Dame-de-Lorette
75009 Paris
Tél : 01 44 91 86 86
www.mfr.asso.fr

Réseau : 495 associations en France, 65 associations fédérales départementales ou régionales, 1 centre national pédagogique, 430 établissements de formation.
Détailer les orientations, les formations et les parcours proposés par les maisons familiales rurales, de la 4^e aux études supérieures.

Union nationale rurale d'éducation et de promotion (Unrep)

94 avenue du Général Leclerc
93500 Pantin
Tél : 01 41 83 14 20
www.maformationagricole.com
Réseau : 12 délégations régionales qui gèrent 90 établissements de formation.
Informé sur les différents types de formations agricoles (initiale, continue, par apprentissage), sur les établissements et leurs particularités (centres spécialisés, entreprises écoles).

Liste 1	
Pour en savoir plus	p. 15
Liste 2	
BTSA aménagements paysagers	p. 16
Liste 3	
BTSA production horticole	p. 16
Liste 4	
BTSA technico-commercial	p. 17
Liste 5	
Prépas ATS paysage	p. 17
Liste 6	
Diplôme d'État paysagiste	p. 17
Liste 7	
ESAJ	p. 18
Liste 8	
Diplôme d'ingénieur	p. 18
Liste 9	
Formations universitaires	p. 18
Liste 10	
Jardinier de golf	p. 19
Liste 11	
Aménagement des terrains de sport	p. 19
Liste 12	
Certificats de spécialisation	p. 19
Liste 13	
École de production	p. 19
Liste 14	
Enseignement à distance	p. 20

■ LISTE 2

B TSA **aménagements** **paysagers**

Ces établissements préparent au BTSa aménagements paysagers en formation initiale.

Public

06602 Antibes

Legta d'Antibes
Tél : 04 92 91 44 44
www.vertdazur.educagri.fr

17119 Saintes Cedex

Legta Georges Desclaude
Tél : 05 46 93 31 22
www.desclaude.com

19130 Voutezac

Legtpa Henri Bassaler
Tél : 05 55 25 82 31
www.legta-brivevoutezac.fr

21801 Quetigny Cedex

Legtpa Dijon Quetigny
Tél : 03 80 71 80 00
www.lycee-quetigny.fr

26105 Romans-sur-Isère

LEGTA de Romans
Tél : 04 75 71 25 25
<http://terre-horizon.fr>

27032 Évreux Cedex

Legta d'Evreux
Tél : 02 32 28 26 32
www.eapevreux.fr

29150 Châteaulin

LEGTA de Châteaulin
Tél : 02 98 86 05 43
www.cm29.educagri.fr/le-lycee-de-laulne

30230 Rodilhan

Legtpa de Nîmes
Tél : 04 66 20 67 67
www.epl.nimes.educagri.fr

35651 Le Rheu Cedex

Legta de Rennes Le Rheu
Tél : 02 99 29 73 45
www.theodore-monod.educagri.fr

38332 Saint-Ismier Cedex

Legta de Grenoble Saint-Ismier
Tél : 04 76 52 03 63
www.lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr/

44817 Saint-Herblain Cedex

Legta Jules Rieffel
Tél : 02 40 94 99 30
<http://rieffel.paysdelaloire.e-lyco.fr>

49036 Angers Cedex 01

Legta d'Angers-le-Fresne
Tél : 02 41 68 60 00
www.eap49.educagri.fr

50207 Coutances Cedex

Legta de Coutances
Tél : 02 33 19 41 10
www.coutances.educagri.fr

59160 Lomme Cedex

Legtpa de Lomme
Tél : 03 20 17 03 90
www.eplefpadesflandres.com

59240 Dunkerque

LPA de Dunkerque Rosendaël
Tél : 03 28 58 80 30
www.eplefpadesflandres.com

60600 Airion

Legta de l'Oise
Tél : 03 44 50 84 40
www.lyceeagricoledeloise.fr/

63370 Lempdes

LEGTA Louis Pasteur-Marmilhat
Tél : 04 73 83 72 50
www.marmilhat.educagri.fr

64121 Montardon

Legta de Pau-Montardon
Tél : 05 59 33 24 10
www.pau-montardon.educagri.fr

68920 Wintzenheim

LEGTPA de Colmar Wintzenheim
Tél : 03 89 27 06 40
www.rouffach-wintzenheim.educagri.fr

69570 Dardilly

Legta de Lyon Dardilly
Tél : 04 78 66 64 00
www.lyon-dardilly-ecully.educagri.fr

72757 Brie-Comte-Robert Cedex

LEGTPA Bougainville
Tél : 01 60 62 33 00
www.lycee-bougainville.fr

78100 Saint-Germain-en-Laye

LEGTPA de Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 18 00
www.eplefpah-78.fr

81000 Albi

LEGTPA d'Albi
Tél : 05 63 49 43 70
www.tarn.educagri.fr

84208 Carpentras Cedex

Legta de Carpentras
Tél : 04 90 60 80 80
<http://epl.carpentras.educagri.fr/index.php>

86540 Thuré

Lycée professionnel agricole horticole
Daniele Mathiron
Tél : 05 49 93 86 93
www.lpa.thure.educagri.fr

90300 Valdoie

Legta de Valdoie
Tél : 03 84 58 49 60
www.valdoie-formation.fr

93512 Montreuil

Lycée des métiers de l'horticulture et du paysage
Tél : 01 48 70 41 10
<http://lyceehorticulture93.fr>

Consulaire

78356 Jouy-en-Josas Cedex

École de l'environnement et du cadre de vie (L'EA Tecomah)
Tél : 01 39 67 12 00
www.ecole-lea.fr

Privé sous contrat

12390 Rignac

Lycée agricole et horticole privé (LAHP)
Tél : 05 65 64 50 40
<http://ensemble-scolaire-privé.com/accueil/lycee-de-rignac/>

22360 Languieux

Lycée d'enseignement général technologique horticole privé Saint-Ilan (LEGTHP)
Tél : 02 96 52 58 58
www.hortilan.com

33185 Le Haillan

Lycée professionnel horticole Camille Godard
Tél : 05 56 16 15 70
<http://lyceehorticole.blog.bordeaux.fr>

34150 Gignac

Lycée privé des techniques agricoles, horticoles et paysagères (LPTAHP)
Tél : 04 67 57 02 10
www.lyceeagricole-gignac.fr

44470 Carquefou

Maison familiale rurale de Carquefou (MFR Carquefou)
Tél : 02 40 52 79 82
www.mfr-carquefou.com

45072 Orléans

Lycée privé de la Mouillère
Tél : 02 38 22 60 80
www.lamouillere.fr

56404 Auray

Lycée d'enseignement agricole privé Kerplouz Lasalle (LEAP Kerplouz Lasalle)
Tél : 02 97 24 34 40
www.kerplouz.com

59242 Genech

Institut de Genech
Tél : 03 20 84 57 08
www.institutdegenech.fr

64240 Hasparren

LEAP Armand David
Tél : 05 59 70 27 17
www.lyceearmanddavid.fr

73000 Chambéry

Lycée agricole privé Costa de Beauregard (LAP)
Tél : 04 79 33 44 22
<http://fondationdubocage.org>

75012 Paris

École du Breuil
Tél : 01 53 66 14 00
www.ecoledubreuil.fr

88700 Roville-aux-Chênes

École d'horticulture et de paysage
Tél : 03 29 65 11 04
www.roville.fr

89100 Gron

Maison familiale rurale de Gron (MFREO)
Tél : 03 86 64 82 82
www.mfrgron.fr

93410 Vaujours

Lycée du paysage et de l'environnement Fénélon
Tél : 01 49 63 62 17
www.fenelon.fr

■ LISTE 3

B TSA **production** **horticole**

Ces établissements préparent au BTSa production horticole en formation initiale.

Public

06602 Antibes

Legta d'Antibes
Tél : 04 92 91 44 44
www.vertdazur.educagri.fr

19130 Voutezac

Legtpa Henri Bassaler
Tél : 05 55 25 82 31
www.legta-brivevoutezac.fr

26105 Romans-sur-Isère

LEGTA de Romans
Tél : 04 75 71 25 25
<http://terre-horizon.fr>

37230 Fondettes

Legta Tours Fondettes
Tél : 02 47 42 01 06
www.tours-fondettes-agrocampus.fr

44300 Nantes

Lycée horticole du Grand Blottereau
Tél : 02 40 49 39 98
<http://lpagrandblottereau.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

49036 Angers Cedex 01

Legta d'Angers-le-Fresne
Tél : 02 41 68 60 00
www.eap49.educagri.fr

50207 Coutances Cedex

Legta de Coutances
Tél : 02 33 19 41 10
www.coutances.educagri.fr

66200 Théza

Legta Federico Garcia Lorca
Tél : 04 68 37 99 37
www.eplea66.net

68920 Wintzenheim
LEGTPA de Colmar Wintzenheim
Tél : 03 89 27 06 40
www.rouffach-wintzenheim.educagri.fr

78100 Saint-Germain-en-Laye
LEGTPA de Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 18 00
www.eplefpah-78.fr

82000 Montauban
Legta de Montauban-Capou
Tél : 05 63 21 23 23
www.campusterrevie.org

83408 Hyères Cedex
Lycée Agricampus de Hyères
Tél : 04 94 01 35 55
http://agricampus.fr

84911 Avignon Cedex 9
Legta François Pétrarque
Tél : 04 90 13 43 13
www.lycee-petrarque.fr

Privé sous contrat

13410 Lambesc
Maison familiale rurale (MFREO)
Tél : 04 42 57 19 57
www.garachon.org

22360 Langueux
Lycée d'enseignement général technologique horticole privé Saint-Ilan (LEGTHP)
Tél : 02 96 52 58 58
www.hortilan.com

26140 Anneyron
Maison familiale rurale (MFR)
Tél : 04 75 31 50 46
www.mfranneyron.com

29260 Lesneven
Maison familiale rurale Ireo (MFR)
Tél : 02 98 83 33 08
www.ireo.org

29700 Plomelin
Lycée de l'horticulture et du paysage de Kerbernez
Tél : 02 98 94 42 24
www.lycee-kerbernez.com

30700 Uzès
Maison familiale rurale Le Grand Mas (MFR)
Tél : 04 66 22 18 26
www.mfr-uzes.com

31670 Labège
Lycée d'enseignement agricole privé La Cadène (Leap)
Tél : 05 62 24 01 30
http://saint-francois.apprentis-auteuil.org

34150 Gignac
Lycée privé des techniques agricoles, horticole et paysagères (LPTAHP)
Tél : 04 67 57 02 10
www.lyceeagricole-gignac.fr

49136 Les Ponts-de-Cé
Campus de Pouillé
Tél : 02 41 44 87 11
www.campus-pouille.com

59242 Genech
Institut de Genech
Tél : 03 20 84 57 08
www.institutdegenech.fr

73000 Chambéry
Lycée agricole privé Costa de Beauregard (LAP)
Tél : 04 79 33 44 22
http://fondationdubocage.org

88700 Roville-aux-Chênes
École d'horticulture et de paysage
Tél : 03 29 65 11 04
www.roville.fr

LISTE 4

BTSA technico-commercial

Ces établissements préparent au BTSA technico-commercial spécialité jardin et végétaux d'ornement en formation initiale.

Public

17119 Saintes Cedex
Legta Georges Desclaude
Tél : 05 46 93 31 22
www.desclaude.com

19130 Voutezac
Legtpa Henri Bassaler
Tél : 05 55 25 82 31
www.legta-brivevoutezac.fr

22230 Merdrignac
Legta de Merdrignac
Tél : 02 96 28 41 12
www.lycee-merdrignac.educagri.fr

49036 Angers Cedex 01
Legta d'Angers-le-Fresne
Tél : 02 41 68 60 00
www.eap49.educagri.fr

69570 Dardilly
Legta de Lyon Dardilly
Tél : 04 78 66 64 00
www.lyon-dardilly-ecully.educagri.fr

83408 Hyères Cedex
Lycée Agricampus de Hyères
Tél : 04 94 01 35 55
http://agricampus.fr

Privé sous contrat

22360 Langueux
Lycée d'enseignement général technologique horticole privé Saint-Ilan (LEGTHP)
Tél : 02 96 52 58 58
www.hortilan.com

44196 Clisson
Lycée professionnel rural privé Charles Péguy (LPRP)
Tél : 02 40 54 48 00
www.charles-peguy.net

49007 Angers
École supérieure d'agriculture Angers Loire (ESA)
Tél : 02 41 23 55 55
www.groupe-esa.com

61600 La Ferté-Macé
Maison familiale rurale La Ferté Macé (MFR-CFTA)
Tél : 02 33 30 68 50
www.mfr-cfta-ferte.fr

85310 Saint-Florent-des-Bois
Maison familiale rurale Saint-Florent-des-Bois (MFR Ireo)
Tél : 02 51 31 99 99
www.mfr-st-florent.com

88700 Roville-aux-Chênes
École d'horticulture et de paysage
Tél : 03 29 65 11 04
www.roville.fr

LISTE 5

Prépas ATS paysage

Les établissements publics suivants préparent en un an au concours d'entrée des écoles supérieures du paysage, citées en liste 6.

06602 Antibes
Legta d'Antibes
Tél : 04 92 91 44 44
www.vertdazur.educagri.fr
Public
> Classe préparatoire ATS aux grandes écoles du paysage
Admission : bac + 2, notamment les BTS du secteur de l'aménagement. Sur dossier.

93512 Montreuil
Lycée des métiers de l'horticulture et du paysage
Section d'enseignement professionnel
Tél : 01 48 70 41 10
http://lyceehorticulture93.fr
Public
> Classe préparatoire ATS aux grandes écoles du paysage
Admission : bac + 2 (titulaires d'un BTS aménagement paysager ou d'un autre type de BTS ou DUT ou L2 ou classes préparatoires aux grandes écoles). Sur dossier et entretien.

LISTE 6

Diplôme d'État paysagiste

Seules ces écoles sont habilitées à délivrer le diplôme d'État de paysagiste.

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (ensapBx)

33405 Talence Cedex
Tél : 05 57 35 11 00
www.bordeaux.archi.fr
Public
> Diplôme d'État paysagiste, niveau bac + 5
Formation : initiale
Admission : en 1^{re} année du cycle préparatoire : bac, dossier et entretien en 2^e année du cycle préparatoire : bac + 1, dossier et entretien en 1^{re} année de DEP : bac + 2 et concours commun aux écoles du paysage en 2^e année de DEP : bac + 3, dossier et entretien.
Durée : 5 ans

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (Ensapl)

59650 Villeneuve-d'Ascq
Tél : 03 20 61 95 50
www.lille.archi.fr
Public
> Diplôme d'État paysagiste
Diplôme d'État paysagiste, niveau bac + 5
Formation : initiale
Admission : en 1^{re} année du cycle préparatoire : bac, dossier et entretien en 2^e année du cycle préparatoire : bac + 1, dossier et entretien en 1^{re} année de DEP : bac + 2 et concours commun aux écoles du paysage en 2^e année de DEP : bac + 3, dossier et entretien
Durée : 5 ans

École nationale supérieure du paysage de Marseille (ENSP)

13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04 91 91 00 25
www.ecole-paysage.fr
Public
> Diplôme d'État paysagiste, niveau bac + 5
Formation : initiale
Admission : en 1^{re} année de DEP : bac + 2 et concours commun aux écoles du paysage en 2^e année de DEP : bac + 3, dossier et entretien
Durée : 3 ans

École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP)

78000 Versailles
Tél : 01 39 24 62 00
www.ecole-paysage.fr
Public

> Diplôme d'État paysagiste, niveau bac + 5
Formation : initiale
Admission : en 1^{re} année de DEP : bac + 2 et concours commun aux écoles du paysage
en 2^e année de DEP : bac + 3, dossier et entretien
Durée : 3 ans

Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire (Insa Centre Val de Loire - campus Blois)
Campus Blois
41034 Blois Cedex
Tél : 02 54 55 84 50/02 54 78 37 00 (paysage)
www.ecole-nature-paysage.fr
www.insa-centrevaldeloire.fr
Public

> Diplôme d'État paysagiste
Formation : initiale
Admission : en 1^{re} année du cycle préparatoire : bac, dossier et entretien
en 2^e année du cycle préparatoire : bac + 1, dossier et entretien
en 1^{re} année de DEP : bac + 2 et concours commun aux écoles du paysage
en 2^e année de DEP : bac + 3, dossier et entretien
Durée : 5 ans

LISTE 7

ESAJ

L'ESAJ est une école reconnue par la Fédération française du paysage.

École supérieure d'architecture des jardins et des paysages (ESAJ)
75020 Paris
Tél : 01 43 71 28 53
www.esaj.asso.fr
Privé hors contrat
> Certificat de paysagiste-concepteur de l'École supérieure d'architecture des jardins et des paysages
Formation : initiale
Admission : bac et entretien. Les titulaires d'un BTS de la filière paysage ont la possibilité d'entrer directement en deuxième année.
Durée : 5 ans
Coût : 2 750 € par trimestre de la première à la quatrième année
1 660 € par trimestre la cinquième année

LISTE 8

Diplôme d'ingénieur

Ces écoles préparent au diplôme d'ingénieur en formation initiale ou par apprentissage. Les diplômés d'ingénieur se préparent en 5 ans après le bac ou en 3 ans après un bac + 2.

Agrocampus Ouest, campus d'Angers (Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage)

49045 Angers Cedex 1
Tél : 02 41 22 54 54
www.agrocampus-ouest.fr
Public
CGE, CTI, CDEFI, label Eurace
> Ingénieur d'Agrocampus Ouest, spécialité paysage
Formation : contrat d'apprentissage, initiale
Admission :
- sur dossier : bac S, STI2D, STL ou Stav
- sur concours en 2^e année : BTS, BTS ou DUT, L2 scientifique, admissibilité aux écoles Ensa, Enita ou ENV
- sur concours en 3^e année : prépas BCPST, TB, L3 en sciences de la vie de la terre, BTS, certains BTS ou DUT ayant suivi une prépa post-BTS, DUT chimie, génie biologique, hygiène-sécurité-environnement, génie chimique-génie des procédés
- sur dossier en 4^e année : diplôme étranger de niveau bac + 4 minimum
Durée : 5 ans (apprentissage possible à partir de la 3^e année)
Coût : 1 681 € par an
Salaires jeunes diplômés : 27 000 €

Isa Lille (Groupe Isa Lille)

59046 Lille Cedex
Tél : 03 28 38 48 48
www.isa-lille.fr
Privé
CGE, CTI
> Diplôme d'ingénieur paysage Itiap
Formation : contrat d'apprentissage
Admission :
- sur dossier : BTS, DUT, L3, prépas
Durée : 3 ans

LISTE 9

Formations universitaires

Licences professionnelles

> Administration et gestion des entreprises du paysage : CFPPA Toulouse-Auzeville, Toulouse 1
> Aménagement arboré et forestier : Limoges

> Aménagement des territoires urbains : Paris-Est Créteil
> Aménagement du paysage, gestion et management de chantiers d'aménagement de l'espace : Versailles IUT
> Aménagement du paysage, technicien en conception et gestion écologiques : Nantes
> Aménagement et gestion des ressources en eau, option milieu tropical : Cnam
> Aménagement et gestion des ressources en eau : Pau
> Aménagement paysager : conception, gestion, entretien : Aix-Marseille, Angers, Dijon IUT, Lorraine, Rennes 2
> Aménagement territorial durable et géomatique : Lille
> Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace : Paris-Est Marne-la-Vallée, EIVP, ENSA-PB, EAVT
> Assistant chef de projet urbain (Cnam) : Cnam
> Chargé de projets milieux aquatiques et eaux pluviales : Lyon 2, UFA Vienne, CFPPA Agrotec
> Conception et gouvernance de projets d'aménagement durable : Lille IUT
> Conception et surveillance des systèmes hydrauliques : Grenoble Alpes
> Conduite de projets territoriaux durables : Aix-Marseille IUT
> Coordonnateur de projet, patrimoine naturel et paysages littoraux : Brest
> Design des milieux anthropisés : Limoges
> Développement durable des territoires et maîtrise de projets : Nantes
> Diagnostic et aménagement des ressources en eau : Limoges
> Eaux pluviales et aménagement durable de l'espace : Artois
> Écopaysage végétal urbain : Paris-Sud
> Génie géomatique pour l'aménagement du territoire : Toulouse 3 IUT
> Géologie de l'aménagement : Nantes
> Géomatique de l'environnement, du tourisme et de l'aménagement en montagne : Aix-Marseille IUT
> Géomatique et aménagement : Lycée Léonard-de-Vinci
> Gestion des aménagements paysagers, développement durable et biodiversité : Grenoble Alpes, CFPPA, UFA Saint-Ismier
> Gestion des espaces végétaux urbains : Dijon
> Gestion différenciée des espaces verts : Artois
> Gestion durable des arbres et des arbustes en aménagement paysager : Clermont Auvergne
> Gestion et animation des espaces montagnards et pastoraux : ENSFEA, Toulouse Jean-Jaurès
> Infographie paysagère : Lorraine
> Management des entreprises d'horticulture et du paysage : Angers, CFPPA Le Fresne
> Responsable de collectivités

locales, de projets européens, de projets urbains et d'environnement : Cnam en grand Est
> Système d'information géographique, diagnostic et aménagement des territoires : Caen
> Urbanisme, environnement et géomatique : Sorbonne université, GRETA Paris industrie développement durable
> Valorisation, animation et médiation des territoires ruraux : Bordeaux Sciences Agro, Bordeaux Montaigne

Masters

> Agroécologie : Amiens
> Aide à la décision en aménagement urbain et régional : Besançon
> Alternatives urbaines, démarches expérimentales et espaces publics : Paris-Est Créteil
> Ambiances et confort, conception pour l'architecture et l'urbain : ENSAPBX
> Aménagement des territoires et télédétection : Toulouse 3
> Aménagement durable des espaces insulaires : Antilles
> Aménagement durable des territoires : Lyon 3
> Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage : Caen
> Aménagement et collectivités territoriales : Rennes 2
> Aménagement et projets de territoires : Toulouse Jean-Jaurès
> Aménagement et territoire : Cnam
> Aménagement et urbanisme des territoires littoraux : Bretagne-Sud
> Aménagement, urbanisme et développement des territoires : Strasbourg
> Aménagement, urbanisme, diagnostic et intervention sur les territoires : Rennes 2
> Biologie intégrative et changements globaux : Orléans
> Bois, forêts, développement durable : AgroParisTech, Lorraine
> Chargé de développement : entreprises et territoires créatifs : Angers
> Climate, Land Use and Ecosystem Services : Paris-Saclay
> Construction et aménagement durable : Lille
> De l'agronomie à l'agroécologie : Paris-Saclay
> Développement des territoires, aménagement et environnement : Artois
> Développement durable et aménagement du territoire : La Réunion
> Développement durable local et solidaire : France, Sud(s) et pays émergents : Orléans
> Développement durable, aménagement, société, territoire : Pau
> Développement et aménagement touristique des territoires : Paris 1
> Développement rural : Lyon 2
> Dynamique et géographie des territoires, option environnement géomatique aménagement : Amiens
> Dynamiques sociales, aména-

ment des territoires : Rennes 2
 > Eaux de surface, ressources, gestion, aménagement : Lorraine
 > Économie de l'aménagement et du développement local : Paris 1
 > Économie territoriale et développement : Grenoble Alpes
 > Écosystèmes agricoles et forestiers : ENSAIA (Lorraine), AgroParisTech
 > Environnement et aménagement : Brest
 > Environnement, dynamique, territoires, sociétés : agroécologie, sociétés, territoires : Paris-Saclay
 > Environnement, territoires, paysage : Tours
 > Espaces ruraux et développement local : Paul-Valéry
 > Espaces, sociétés, territoires : Paris-Est Créteil, Paris-Est Marne-la-Vallée
 > Études pour l'aménagement et l'urbanisme : Paris-Est Marne-la-Vallée
 > Expertise et gestion de l'environnement littoral : Brest
 > Forest and their Environment : Lorraine, AgroParisTech
 > Géographie appliquée à la gestion des littoraux : La Rochelle
 > Géographie et aménagement de la montagne : Savoie mont-Blanc
 > Géographie et aménagement des espaces maritimes : Nantes
 > Géologie de l'aménagement, géotechnique : Clermont Auvergne
 > Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation) : Paris 8, Direction formation de l'université Paris 8
 > Géoprospective, aménagement et durable des territoires : Nice
 > Géosciences appliquées à l'ingénierie de l'aménagement : Savoie mont-Blanc
 > Gestion conservatoire et restauration des écosystèmes, option milieux naturels : AgroParisTech, Lorraine
 > Gestion des territoires et développement local : diagnostic, enjeux sociospatiaux, prospective : Poitiers
 > Gestion durable des territoires de montagne : Aix-Marseille, Aix-Marseille
 > Gestion et valorisation agri-environnementales : Caen
 > Gestions des sols et services écosystémiques : Paris-Saclay
 > Ingénierie des transports et politiques de déplacements durables : Lyon 3
 > Ingénierie du développement territorial et de la transition : Grenoble Alpes
 > Innovation et territoire : Grenoble Alpes, ENSAG
 > Innovation territoriale et expérimentation : gestion territoire du développement durable : Bordeaux Montaigne
 > Interactions plante et environnement : AgroParisTech, Lorraine, ENSAIA (Lorraine)
 > International Development Studies Sustainability, Participation and

Innovation : Grenoble Alpes
 > Jardins historiques, patrimoine et paysage : ENSA-V, Paris 1
 > Management des patrimoines et paysages culturels : Saint-Etienne
 > Management des territoires en transition écologique : Le Mans
 > Management des territoires et urbanisme : Tours
 > Paysage, environnement, participation, société : Angers, AGROCAMPUS OUEST, campus d'Angers, ESBA TALM Angers
 > Paysage, patrimoine, environnement : Lorraine
 > Planning and Sustainability : Polytech Tours (Tours)
 > Plantes et sociétés : culture durable, paysage et phytovvalorisation : Poitiers, Tours
 > Politiques d'aménagement urbain et littoral : Littoral
 > Politiques territoriales de développement durable : Le Mans
 > Projet de paysage, aménagement et urbanisme : ENSP
 > Projet de paysage, aménagement et urbanisme : Aix-Marseille
 > Sciences de la ville, de l'environnement et des territoires : Lille
 > Sciences de l'environnement appliquées à la montagne : Savoie mont-Blanc
 > Sociétés, aménagement et gouvernance des territoires : Nantes
 > Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leur territoire : Clermont Auvergne, ENSACF
 > Stratégies territoriales et urbaines : IEP Paris
 > Territoires et développement durable : Paris 13
 > Territoires ruraux, ingénierie du développement : ENSFEA, Toulouse Jean-Jaurès
 > Territoires ruraux, recherche et développement : Toulouse Jean-Jaurès, ENSFEA
 > Territoires, société, aménagement : Aix-Marseille
 > Théories et démarches du projet de paysage : ENSP, Paris-Saclay
 > Tourisme et développement durable des territoires : Paul-Valéry
 > Transition, reconversion, aménagement et développement des territoires : Lorraine
 > Urbanisme : paysage, évaluation environnementale et projets de territoires : ENSAPBX, Bordeaux Montaigne
 > Valorisation durable des territoires ruraux : Orléans

Master pro

> Aménagement et développement local : Paris
 > Aménagement, urbanisme, développement et prospective : Sorbonne université

LISTE 10

Jardinier de golf

Le certificat de spécialisation de jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés (niveau V - CAP) est préparé dans ces établissements en formation continue ou en apprentissage.

Public

19160 Neuvic
 LEGTPA Henri Queuille de Neuvic
 Tél : 05 55 95 80 02
 www.epl-haute-correze.fr/

59240 Dunkerque
 Antenne de Dunkerque du CFPPA du nord
 Tél : 03 28 58 80 30
 www.eplefpadesflandres.com

77257 Brie-Comte-Robert
 CFPPA Ufa Bougainville
 Tél : 01 60 62 33 00
 www.cfppa-bougainville.fr

Privé sous contrat

13410 Lambesc
 Maison familiale rurale (MFREO)
 Tél : 04 42 57 19 57
 www.garachon.org

74330 Poisy
 Institut des sciences de l'environnement et des territoires d'Annecy (ISETA)
 Tél : 04 50 46 20 26
 www.iseta.fr

LISTE 11

Aménagement des terrains de sport

Cet établissement prépare au titre certifié de responsable technique en aménagement d'espaces sportifs (RTAES) en alternance.

École de l'environnement et du cadre de vie (L'EA Tecomah)

Les écoles des éco-activités
 78356 Jouy-en-Josas Cedex
 Tél : 01 39 67 12 00
 www.ecole-lea.fr
 Consulaire
 > Titre certifié responsable technique en aménagement d'espaces sportifs, niveau bac +3/+4
 Formation : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, alternance
 Admission : titulaire d'un BTS amé-

nagements paysagers, BTS travaux publics ou d'un DUT génie civil.
 Sur dossier, entretien et test.
 Durée : 1 an

LISTE 12

Certificats de spécialisation

Ils se préparent par la voie de l'apprentissage ou de la formation continue. Ils sanctionnent un complément spécifique de formation. Pour connaître les lieux de formation, consultez le site www.educagri.fr.

Niveau CAP

• Jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés

Niveau bac

• Arrosage intégré
 • Constructions paysagères
 • Arboriste élagueur
 • Maintenance de terrains de sport et de loisirs
 • Plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel
 • Production cidricole

Niveau bac + 2

• Collaborateur du concepteur paysagiste
 • Gestion des arbres d'ornement
 • Responsable technico-commercial : fruits et légumes
 • Responsable technico-commercial : horticulture ornementale

LISTE 13

École de production de production

Cette école de production forme des jeunes de 15 à 18 ans, dont des décrocheurs, dans le secteur du paysage.

44430 Le Landreau
 École de production Briacé
 Tél : 02 40 06 43 33
 www.briace.org/ecole-de-production
 Privé hors contrat
 > CAPA jardinier paysagiste
 Titre professionnel ouvrier du paysage
 Formation : initiale

■ LISTE 14

Enseignement à distance

AgroSup Dijon

Direction de l'enseignement à distance - CNPR
63370 Lempdes
Tél : 04 73 83 36 00
<http://ead.agrosupdijon.fr>
Public

- > Bac pro aménagements paysagers

Centre national d'enseignement à distance (Cned)

86360 Chasseneuil-du-Poitou Cedex
Tél : 05 49 49 94 94
www.cned.fr
Public

- > CAP fleuriste

Centre national d'enseignement agricole par correspondance (Cneac)

Groupe Agropole
36200 Argenton-sur-Creuse
Tél : 02 54 01 12 27
www.cneac.fr

- Privé sous contrat
- > Bac pro aménagements paysagers
- > Bac pro conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)
- > Bac pro technicien conseil vente univers jardinerie
- > BTSa aménagements paysagers

Esa-Cerca - Centre d'enseignement à distance du Groupe Esa

École supérieure d'agriculture d'Angers (Esa)
49007 Angers Cedex 01
Tél : 02 41 23 55 55
www.groupe-esa.com
Association

- > Bac pro aménagements paysagers

Admission : accès classe seconde : niveau de 3^e minimum ou 12 mois d'expérience professionnelle
accès classe première directement si titulaire du bac ou équivalent
accès classe première sans dérogation : CAPA ou BEPA en rapport avec le bac pro visé

accès classe première avec dérogation : CAPA/BEPA ou équivalent ou suivi complet d'une classe de seconde ou de première ou 24 mois d'expérience professionnelle

Durée : 1 à 3 ans

- > Bac pro conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

Admission : accès classe seconde : niveau de 3^e minimum ou 12 mois d'expérience professionnelle
accès classe première directement si titulaire du bac ou équivalent
accès classe première sans dérogation : CAPA ou BEPA en rapport avec le bac pro visé
accès classe première avec dérogation : CAPA/BEPA ou équivalent ou suivi complet d'une classe de seconde ou de première ou 24 mois d'expérience professionnelle

Durée : 1 à 3 ans

- > BTSa aménagements paysagers

Durée : 1 à 2 ans

- > BTSa production horticole

Durée : 1 à 2 ans

- > Licence professionnelle aménagement paysager

Durée : de 18 mois à 2 ans



www.cidj.com
rubrique réseau IJ

Plus de 1 500 centres d'Information Jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

CAP agricole jardinier paysagiste

Ces établissements préparent au CAP agricole jardinier paysagiste en formation initiale. Pour les formations en alternance, voir la liste 8 (IDF).

Public

77260 Chamigny

Établissement régional d'enseignement adapté Léopold Bellan (EREA)
Tél : 01 60 24 41 60
www.erealeopoldbellanchamigny.fr

91340 Ollainville

Établissement régional d'enseignement adapté de Chamigny d'Ollainville (EREA)
Tél : 01 60 83 23 63
<http://www.ereaoillainville.fr/>

94380 Bonneuil-sur-Marne

Établissement régional d'enseignement adapté Stendhal (EREA)
Tél : 01 45 13 96 30
www.erea-stendhal.websco.fr

94408 Vitry-sur-Seine

Lycée Adolphe Chérioux
Tél : 01 45 12 87 87
www.lycee-cherioux.fr

Privé sous contrat

91154 Étampes Cedex

Maison familiale rurale de l'Essonne verte (MFR Essonne verte)
Tél : 01 64 94 75 75
<http://mfr-etampes.fr>

91460 Marcoussis

Lycée horticole et paysager Saint-Antoine (LPHP)
Tél : 01 69 63 35 72
<http://saint-antoine.apprentis-auteuil.org>

92190 Meudon Cedex

Ensemble scolaire et professionnel Saint-Philippe (LPPHP)
Tél : 01 46 23 62 65
<http://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>

95110 Sannois

Collège et lycée professionnel Saint-Jean
Tél : 01 34 11 46 48
<http://saint-jean-sannois.apprentis-auteuil.org>

■ LISTE 2 (IDF)

CAP agricole métiers de l'agriculture

Le CAP agricole est préparé en formation initiale dans ces établissements. Chaque établissement propose un choix de support dans les champs professionnels de la production animale ou de la production végétale. Se renseigner directement auprès des établissements.

Public

75005 Paris

Institut national de jeunes sourds de Paris (INJS Paris)
Tél : 01 53 73 14 00
www.injs-paris.fr

78100 Saint-Germain-en-Laye

LEGTPA de Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 18 00
www.eplefpah-78.fr

Privé sous contrat

77816 Moret-sur-Loing

Institut médico-éducatif Léopold Bellan (IME)
Tél : 01 60 70 52 99
www.ime-ecuelles.bellan.fr

91460 Marcoussis

Lycée horticole et paysager Saint-Antoine (LPHP)
Tél : 01 69 63 35 72
<http://saint-antoine.apprentis-auteuil.org>

92190 Meudon Cedex

Ensemble scolaire et professionnel Saint-Philippe (LPPHP)
Tél : 01 46 23 62 65
<http://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>

95110 Sannois

Collège et lycée professionnel Saint-Jean
Tél : 01 34 11 46 48
<http://saint-jean-sannois.apprentis-auteuil.org>

95400 Arnouville-lès-Gonesse

Dispositif ITEP Pierre-Mâle
Tél : 01 39 93 67 77
www.entraideuniversitaire.asso.fr/itep-arnouville-pierre-male-_eta_24

Liste 1

CAP agricole jardinier paysagiste p. 21

Liste 2

CAP agricole métiers de l'agriculture p. 21

Liste 3

CAP fleuriste p. 21

Liste 4

Bac pro aménagements paysagers p. 22

Liste 5

Bac pro conduite de productions horticoles p. 22

Liste 6

Bac pro technicien conseil vente univers jardinerie p. 22

Liste 7

École du Breuil p. 22

Liste 8

Formations en alternance p. 22

Liste 9

Cours du soir de la Ville de Paris p. 25

Liste 10

Afpa p. 25

Liste 11

Formation continue p. 25

Liste 12

Conseil régional p. 25

CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val de Marne
Tél : 01 49 76 50 30

CFA public

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFA des métiers de l'horticulture et du cheval
Tél : 01 30 87 18 30

CFA privé

75019 Paris

CFA de l'école des fleuristes de Paris
Tél : 01 53 38 60 60

Privé sous contrat

91460 Marcoussis

LP horticole et paysager UFA Saint-Antoine
Tél : 01 69 63 35 72

92190 Meudon

Lycée horticole et UFA (apprentissage) Saint-Philippe
Tél : 01 46 23 62 65

95110 Sannois

LP agricole Nature et Services
Tél : 01 34 11 46 60

(Source : Onisep)

■ LISTE 3 (IDF)

CAP fleuriste

Ces établissements préparent au CAP fleuriste en formation initiale. Il est principalement préparé dans le cadre d'un contrat en alternance. Voir liste 8 (IDF).

Public

78100 Saint-Germain-en-Laye

Lycée agricole et horticole
Tél : 01 30 87 18 00

93100 Montreuil

Section d'enseignement professionnel du lycée des métiers de l'horticulture et du paysage
Tél : 01 48 70 41 10

Consulaire

77130 Saint-Germain-Laval

IMA du Pays de Montreuil (Institut des métiers et de l'artisanat)
Tél : 01 64 79 27 20

94100 Saint-Maur-des-Fossés

■ LISTE 4 (IDF)

Bac pro aménagements paysagers

Ce bac pro est préparé en formation initiale dans les établissements suivants.

Public

77257 Brie-Comte-Robert Cedex
LEGTPA Bougainville
Tél : 01 60 62 33 00
www.lycee-bougainville.fr

78100 Saint-Germain-en-Laye
LEGTPA de Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 18 00
www.eplefpah-78.fr

93512 Montreuil
Lycée des métiers de l'horticulture et du paysage
Tél : 01 48 70 41 10
<http://lyceehorticulture93.fr>

94408 Vitry-sur-Seine
Lycée Adolphe Chérioux
Tél : 01 45 12 87 87
www.lycee-cherioux.fr

Consulaire

78356 Jouy-en-Josas Cedex
École de l'environnement et du cadre de vie (L'EA Tecomah)
Tél : 01 39 67 12 00
www.ecole-lea.fr

Privé sous contrat

75012 Paris
École du Breuil
Tél : 01 53 66 14 00
www.ecoledubreuil.fr

78490 Le Tremblay-sur-Mauldre
Centre horticole d'enseignement et de promotion (Chép)
Tél : 01 34 87 99 09
www.chep78.fr

91154 Étampes Cedex
Maison familiale rurale de l'Essonne verte (MFR Essonne verte)
Tél : 01 64 94 75 75
<http://mfr-etampes.fr>

91430 Igny
Lycée d'enseignement général technologique et horticole Saint-Nicolas (LEGTH Saint-Nicolas)
Tél : 01 69 35 15 00
www.lasalleigny.fr

91460 Marcoussis
Lycée horticole et paysager Saint-Antoine (LPH)
Tél : 01 69 63 35 72
<http://saint-antoine.apprentis-auteuil.org>

190 Meudon Cedex
Ensemble scolaire et professionnel Saint-Philippe (LPPHP)
Tél : 01 46 23 62 65
<http://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>

■ LISTE 5 (IDF)

Bac pro conduite de productions horticoles

Ces établissements préparent au bac pro conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) en formation initiale.

Public

77257 Brie-Comte-Robert Cedex
LEGTPA Bougainville
Tél : 01 60 62 33 00
www.lycee-bougainville.fr

78100 Saint-Germain-en-Laye
LEGTPA de Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 18 00
www.eplefpah-78.fr

93512 Montreuil
Lycée des métiers de l'horticulture et du paysage
Tél : 01 48 70 41 10
<http://lyceehorticulture93.fr>

Privé sous contrat

91460 Marcoussis
Lycée horticole et paysager Saint-Antoine (LPH)
Tél : 01 69 63 35 72
<http://saint-antoine.apprentis-auteuil.org>

■ LISTE 6 (IDF)

Bac pro technicien conseil vente univers jardinerie

Ce bac pro se prépare en formation initiale dans un seul établissement en Île-de-France.

93512 Montreuil
Lycée des métiers de l'horticulture et du paysage
Section d'enseignement professionnel
Tél : 01 48 70 41 10
<http://lyceehorticulture93.fr>
Public
> Bac pro technicien conseil vente univers jardinerie
Durée : 3 ans

■ LISTE 7 (IDF)

École du Breuil

Établissement de la Ville de Paris, l'École du Breuil est une école privée sous contrat.

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa du Breuil arts et techniques du paysage (Adafa)

75012 Paris
Tél : 01 53 66 14 00
www.ecoledubreuil.fr
Public
> BP aménagements paysagers, niveau bac
Formation : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, alternance
Admission : CAPA ou équivalent dans le domaine du paysagisme.
Durée : 2 ans

> BPA des aménagements paysagers, niveau CAP
Formation : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, alternance

Durée : 2 ans
> BTS aménagements paysagers
Formation : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, alternance
> Certificat de spécialisation arboriste élagueur, niveau CAP
Formation : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, alternance
Admission : CAPA, BPA ou équivalent dans le domaine du paysage, de la sylviculture ou de l'entretien forestier.
Durée : 1 an

> Licence pro écopaysage végétal urbain
Formation : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, alternance
> Master 2 approche écologique du paysage
Admission : bac + 4 en écologie, paysage ou géographie

École du Breuil

75012 Paris
Tél : 01 53 66 14 00
www.ecoledubreuil.fr
Privé sous contrat
> Bac pro aménagements paysagers
Formation : initiale
> BTS aménagements paysagers
Formation : initiale
> Seconde professionnelle nature - jardin - paysage - forêt aménagements paysagers
Formation : initiale

■ LISTE 8 (IDF)

Formations en alternance

Ces établissements proposent des formations dans le cadre du contrat d'apprentissage (A) et du contrat de professionnalisation (CP).

CAP et CAPA

75005 Paris
Institut national de jeunes sourds de Paris (INJS Paris)
Tél : 01 53 73 14 00
www.injs-paris.fr
Public
> Capa jardinier paysagiste
Admission : CV et lettre de motivation + entretien + stage pratique d'une journée en atelier + évaluations écrites
Durée : 2 ans

75010 Paris
Greta de la création, du design et des métiers d'art (Greta CDMA)
Tél : 01 44 08 87 77
www.cdma.greta.fr
Public
> CAP fleuriste spécialité en fleurs artificielles : CP
Durée : 2 ans (550h + 210h en entreprise)

75019 Paris
École des fleuristes de Paris
Tél : 01 53 38 60 60
www.lesfleuristes.com
Association
> CAP fleuriste : A
Admission : dossier scolaire + test
Durée : 1 an ou 2 ans

77120 Chailly-en-Brie
CFA La Bretonnière (CFAAH 77)
Tél : 01 64 75 87 61
www.labretonniere.fr
Public
> Capa jardinier paysagiste : A
> Capa métiers de l'agriculture : A

77130 Saint-Germain-Laval
CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-et-Marne - IMA du Pays de Montereau
Tél : 01 64 79 27 20
www.cma77.fr
Consulaire
> CAP fleuriste : A, CP
Admission : niveau 3^e
Durée : 2 ans

77257 Brie-Comte-Robert
CFPPA Ufa Bougainville
Tél : 01 60 62 33 00
www.cfppa-bougainville.fr
Public
> Capa jardinier paysagiste : CP

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFA des métiers de l'horticulture et du cheval de Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 18 30
<http://eplefpah-78.fr>
Public

> CAP fleuriste : A

Admission : cursus en 1 an pour les titulaires du bac.
Durée : 1 an ou 2 ans

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFPPAH de Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 18 40
www.eplefpah.ac-versailles.fr
Public

> Capa jardinier paysagiste : CP
Admission : avoir plus de 18 ans.

78490 Le Tremblay-sur-Mauldre

Centre horticole d'enseignement et de promotion (Chep)
Tél : 01 34 87 99 09
www.chep78.fr
Privé sous contrat

> Capa jardinier paysagiste : A

78600 Maisons-Laffitte

CFA des métiers de l'horticulture et du cheval de Maisons-Laffitte
Tél : 01 30 87 18 30
<http://eplefpah-78.fr>
Public

> Capa jardinier paysagiste : A
Durée : 1 ou 2 ans

91430 Igny

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa Saint-Nicolas (Adafa)
Tél : 01 69 35 15 00
www.saintnicolas-igny.fr
Privé sous contrat

> Capa jardinier paysagiste : A
Durée : 2 ans

91430 Igny

Lycée d'enseignement général technologique et horticole Saint-Nicolas (LEGTH Saint-Nicolas)
Ensemble scolaire La Salle Igny
Tél : 01 69 35 15 00
www.lasalleigny.fr
Privé sous contrat

> Capa jardinier paysagiste horticulture : A

Durée : 2 ans

> Capa métiers de l'agriculture : A

91460 Marcoussis

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa Saint-Antoine
Fondation d'Auteuil - Les Orphelins apprentis d'Auteuil
Tél : 01 69 63 35 72
<http://saint-antoine.apprentis-auteuil.org>
www.adafa.fr

Privé sous contrat

> CAP fleuriste : A

> Capa jardinier paysagiste : A

92190 Meudon

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa Saint-Philippe (Adafa)
Les Orphelins apprentis d'Auteuil
Tél : 01 46 23 62 73
www.fondation-auteuil.org

Privé sous contrat

> CAP fleuriste : A

Admission : CAP en 1 an pour les titulaires d'un Capa productions horticoles ou équivalent.
Durée : 1 ou 2 ans

93512 Montreuil Cedex

CFA des métiers de l'horticulture et du paysage
Tél : 01 48 70 41 10/16
<http://lyceehorticulture93.fr>
Public

> Capa jardinier paysagiste : A

93410 Vaujours

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa Fénelon (Adafa)
Tél : 01 49 63 62 28
www.adafa.fr
www.fenelon.fr
Privé sous contrat

> Capa jardinier paysagiste : A

94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex

CFA de la chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne (CFA 94)
Tél : 01 49 76 50 30
www.cfa94.com
Consulaire

> CAP fleuriste : A

Admission : cursus en 1 an pour les titulaires d'un CAP ou d'un bac.
Durée : 1 ou 2 an(s)

95110 Sannois

Collège et lycée professionnel Saint-Jean
Tél : 01 34 11 46 48
<http://saint-jean-sannois.apprentis-auteuil.org>
Privé sous contrat

> CAP Fleuriste

CAP fleuriste : A

Admission : Après une 3^e, un CPA, un CAPA ou BEPA Productions Horticoles.
Avoir entre 16 et 25 ans.
Sur dossier et entretien.
Durée : 2 ans

Titre professionnel**91510 Lardy**

Centre de formation Afpa de Lardy
Tél : 39 36
www.afpa.fr
Association

Toutes les titres de l'Afpa sont susceptibles d'être préparés en contrat de professionnalisation.

> Titre professionnel ouvrier du paysage, niveau CAP : CP

Admission : savoir lire, écrire et compter.

Sur dossier.

Durée : 7 mois

95300 Pontoise

Greta du Val-d'Oise
Tél : 01 34 48 59 00
www.greta-95.fr/3-accueil
Public

> Titre professionnel ouvrier du paysage, niveau CAP : CP

Admission : savoir lire, écrire et compter.

Sur dossier.

Durée : 7 mois

Certificat de spécialisation et CQP**75012 Paris**

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa du Breuil arts et techniques du paysage (Adafa)
Tél : 01 53 66 14 00
www.ecoledubreuil.fr
Public

> Certificat de spécialisation arboriste élagueur, niveau CAP : A, CP
Admission : CAPA, BPA ou équivalent dans le domaine du paysage, de la sylviculture ou de l'entretien forestier.
Durée : 1 an

77257 Brie-Comte-Robert

CFPPA Ufa Bougainville
Tél : 01 60 62 33 00
www.cfppa-bougainville.fr
Public

> Certificat de spécialisation arboriste élagueur, niveau CAP : A, CP
Durée : 1 an

> Certificat de spécialisation jardinier de golf et entretien des sols sportifs engazonnés, niveau CAP : A, CP

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFPPAH de Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 18 40
www.eplefpah.ac-versailles.fr
Public

> Certificat de spécialisation constructions paysagères, niveau bac : CP

Admission : bac ou équivalent.

Durée : 1 an

> Certificat de spécialisation gestion des arbres d'ornement

> CQP technicien paysagiste d'intérieur : CP

Admission : avoir plus de 18 ans, CAP ou équivalent en horticulture ou paysagiste, permis B.

Durée : 10 mois

92190 Meudon Cedex

Ensemble scolaire et professionnel Saint-Philippe (LPPHP)
Tél : 01 46 23 62 65
<http://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>
Privé sous contrat

> Certificat de spécialisation construction paysagère, niveau bac : A

Admission : être titulaire du brevet professionnel ou du bac pro aménagement paysager

Durée : 10 mois

> Titre professionnel ouvrier du paysage, niveau CAP : CP

Admission : savoir lire, écrire et compter.

Sur dossier.

Durée : 7 mois

92190 Meudon Cedex

Ensemble scolaire et professionnel Saint-Philippe (LPPHP)
Tél : 01 46 23 62 65
<http://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>
Privé sous contrat

> Certificat de spécialisation construction paysagère, niveau bac : A

Admission : être titulaire du brevet professionnel ou du bac pro aménagement paysager

Durée : 10 mois

92190 Meudon Cedex

Ensemble scolaire et professionnel Saint-Philippe (LPPHP)
Tél : 01 46 23 62 65
<http://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>
Privé sous contrat

> Titre professionnel ouvrier du paysage, niveau CAP : CP

Admission : savoir lire, écrire et compter.

Sur dossier.

Durée : 7 mois

92190 Meudon Cedex

Ensemble scolaire et professionnel Saint-Philippe (LPPHP)
Tél : 01 46 23 62 65
<http://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>
Privé sous contrat

> Titre professionnel ouvrier du paysage, niveau CAP : CP

Admission : savoir lire, écrire et compter.

Sur dossier.

Durée : 7 mois

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFA des métiers de l'horticulture et du cheval de Saint-Germain-en-Laye
Tél : 01 30 87 18 30
<http://eplefpah-78.fr>
Public

> Bac pro aménagements paysagers : A

Admission : niveau 2nde ou Bepa.
Durée : 2 ans

78100 Saint-Germain-en-Laye

LEGTPA de Saint-Germain-en-Laye
Eplefpa 78
Tél : 01 30 87 18 00
www.eplefpah-78.fr
Public

> Bac pro aménagements paysagers : A

91430 Igny

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa Saint-Nicolas (Adafa)
Tél : 01 69 35 15 00
www.saintnicolas-igny.fr
Privé sous contrat

> Bac pro conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) : A

Durée : 3 ans (2nde en lycée à temps plein)

91430 Igny

Lycée d'enseignement général technologique et horticole Saint-Nicolas (LEGTH Saint-Nicolas)
Ensemble scolaire La Salle Igny
Tél : 01 69 35 15 00
www.lasalleigny.fr
Privé sous contrat

> Bac pro conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) : A

Admission : CAPA ou niveau 2nde.

Durée : 2 ans

92190 Meudon

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa Saint-Philippe (Adafa)
Les Orphelins apprentis d'Auteuil
Tél : 01 46 23 62 73
www.fondation-auteuil.org
Privé sous contrat

> Bac pro aménagements paysagers : A

Admission : niveau 2nde ou Bepa.

Durée : 2 ans

92190 Meudon

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa Saint-Philippe (Adafa)
Les Orphelins apprentis d'Auteuil
Tél : 01 46 23 62 73
www.fondation-auteuil.org
Privé sous contrat

> Bac pro aménagements paysagers : A

Admission : niveau 2nde ou Bepa.

Durée : 2 ans

93512 Montreuil Cedex

CFA des métiers de l'horticulture et du paysage
Tél : 01 48 70 41 10/16
<http://lyceehorticulture93.fr>
Public

> Bac pro aménagements paysagers : A

Admission : niveau 2nde ou Bepa.

Durée : 2 ans

93410 Vaujours

Lycée du paysage et de l'environnement Fénelon
Tél : 01 49 63 62 17
www.fenelon.fr
Privé sous contrat

> Bac pro aménagements paysagers : A

Admission : niveau 2nde ou Bepa.

Durée : 2 ans

Les métiers du paysage et de l'horticulture

BM, BP et BPA

75012 Paris

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa du Breuil arts et techniques du paysage (Adafa)

Tél : 01 53 66 14 00

www.ecoledubreuil.fr

Public

> BP aménagements paysagers,

niveau bac : A, CP

Admission : CAPA ou équivalent dans le domaine du paysagisme.

Durée : 2 ans

> BPA des aménagements paysagers, niveau CAP : A, CP

Durée : 2 ans

75019 Paris

École des fleuristes de Paris

Tél : 01 53 38 60 60

www.lesfleuristes.com

Association

> BP fleuriste, niveau bac : A

Admission : être titulaire du CAP fleuriste + dossier scolaire et motivation

> Brevet de maîtrise fleuriste, niveau bac + 2 : CP

Admission : être titulaire du BP

fleuriste + dossier et entretien

Durée : 2 ans

77120 Chailly-en-Brie

CFA La Bretonnière (CFAAH 77)

Tél : 01 64 75 87 61

www.labretonniere.fr

Public

> BP aménagements paysagers,

niveau bac : A

Durée : 2 ans

77130 Saint-Germain-Laval

CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-et-Marne - IMA du Pays de Montereau

Tél : 01 64 79 27 20

www.cma77.fr

Consulaire

> BP fleuriste, niveau bac : A, CP

Admission : CAP fleuriste

Durée : 2 ans

77257 Brie-Comte-Robert

CFPPA Ufa Bougainville

Tél : 01 60 62 33 00

www.cfppa-bougainville.fr

Public

> BP aménagements paysagers,

niveau bac : CP

Durée : 1 an

> BPA responsable d'entreprise agricole orientation maraîchage biologique ou grandes cultures, polyculture élevage, niveau bac : CP

Durée : 1 an

> BPA responsable d'entreprise agricole orientation maraîchage biologique, niveau bac : CP

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFA des métiers de l'horticulture et du cheval de Saint-Germain-en-Laye

Tél : 01 30 87 18 30

<http://eplefpah-78.fr>

Public

> BP fleuriste, niveau bac : A

Admission : CAP fleuriste.

Durée : 2 ans

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFPPAH de Saint-Germain-en-Laye

Tél : 01 30 87 18 40

www.eplefpah.ac-versailles.fr

Public

> BP aménagements paysagers,

niveau bac : CP

Admission : bac ou équivalent.

Durée : 1 an

> BPA responsable d'entreprise agricole option maraîchage biologique et conventionnel, niveau bac : CP

78490 Le Tremblay-sur-Mauldre

Centre horticole d'enseignement et de promotion (Chep)

Tél : 01 34 87 99 09

www.chep78.fr

Privé sous contrat

> BP aménagements paysagers,

niveau bac : A

Admission : Capa travaux paysagers

avec très bon dossier ou BPA,

seconde ou 1^{re}.

Durée : 2 ans

> BPA travaux des aménagements

paysagers spécialité travaux de

création et entretien : A

Admission : Capa travaux paysagers

Durée : 2 ans

78600 Maisons-Laffitte

CFA des métiers de l'horticulture et du cheval de Maisons-Laffitte

Tél : 01 30 87 18 30

<http://eplefpah-78.fr>

Public

> BP aménagements paysagers,

niveau bac : A, CP

Admission : CAPA travaux paysagers

Durée : 1 ou 2 ans

93512 Montreuil Cedex

CFA des métiers de l'horticulture et du paysage

Tél : 01 48 70 41 10/16

<http://lyceehorticulture93.fr>

Public

> BP fleuriste, niveau bac : A

93410 Vaujours

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa

Fénelon (Adafa)

Tél : 01 49 63 62 28

www.adafa.fr

www.fenelon.fr

Privé sous contrat

> BP aménagements paysagers,

niveau bac : A, CP

> BPA travaux des aménagements

paysagers spécialité travaux de créa-

tion et entretien, niveau CAP : A, CP

94107 Saint-Maur-des-Fossés Cedex

CFA de la chambre de métiers et de

l'artisanat du Val-de-Marne (CFA 94)

Tél : 01 49 76 50 30

www.cfa94.com

Consulaire

> BP fleuriste, niveau bac : A

Admission : CAP fleuriste.

95110 Sannois

Collège et lycée professionnel

Saint-Jean

Tél : 01 34 11 46 48

[http://saint-jean-sannois.apprentis-](http://saint-jean-sannois.apprentis-auteuil.org)

[auteuil.org](http://saint-jean-sannois.apprentis-auteuil.org)

Privé sous contrat

> BPA travaux paysagers

BPA travaux des aménagements pay-

sagers spécialité travaux de création

et entretien, niveau CAP : A

Admission : Après la 3^e ou après un

CAPA. Avoir entre 16 et 25 ans. Sur

entretien et tests.

Durée : 2 ans

> Brevet professionnel d'aménage-

ments paysagers

BP aménagements paysagers, niveau

bac : A

Admission : Avoir validé un BPA ou

une 2nde. Avoir entre 16 et 25 ans.

Durée : 2 ans

BTSA

75012 Paris

CFA des métiers de l'agriculture -

Ufa du Breuil arts et techniques du

paysage (Adafa)

Tél : 01 53 66 14 00

www.ecoledubreuil.fr

Public

> BTSA aménagements paysagers : A, CP

77257 Brie-Comte-Robert

CFPPA Ufa Bougainville

Tél : 01 60 62 33 00

www.cfppa-bougainville.fr

Public

> BTSA aménagements paysagers : CP

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFA des métiers de l'horticulture et

du cheval de Saint-Germain-en-Laye

Tél : 01 30 87 18 30

<http://eplefpah-78.fr>

Public

> BTSA aménagements paysagers : A

Admission : bac

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFPPAH de Saint-Germain-en-Laye

Tél : 01 30 87 18 40

www.eplefpah.ac-versailles.fr

Public

> BTSA aménagements paysagers : A, CP

Durée : 1 an

Licence professionnelle et titre certifié

75012 Paris

CFA des métiers de l'agriculture -

Ufa du Breuil arts et techniques du

paysage (Adafa)

Tél : 01 53 66 14 00

www.ecoledubreuil.fr

Public

> Licence pro écopaysage végétal

urbain : A, CP

78356 Jouy-en-Josas Cedex

École de l'environnement et du cadre

de vie (L'EA Tecomah)

L'EA

Tél : 01 39 67 12 00

www.ecole-lea.fr

Consulaire

> Bachelor responsable commercial

en agrobusiness appliqué au secteur

du paysage (RCA Paysage) - titre

certifié, niveau bac +3/+4 : A, CP

Admission : titulaire d'un bac + 2

/+ 3 des filières paysage, agricole

ou travaux publics (BTSA, BTS, DUT,

licences...) - sur dossier et entretien

Durée : 1 an

> Licence pro gestion et maîtrise

de chantiers et d'aménagement de

l'espace : A

Admission : bac + 2 des secteurs

de l'aménagement, du paysage, du

génie civil, de la gestion de l'eau,

du BTP, de l'environnement ou des

sciences de la vie et de la terre.

> Titre certifié manager du dévelop-

pement d'affaires en agrobusiness

spécialisé en paysage, niveau bac

+ 5 : A, CP

Admission : bac + 3 filières paysage,

agricole ou travaux publics. Admis-

sion directe en 2^e année avec un bac

+ 4 de ces mêmes filières.

Durée : 13 ou 26 mois

> Titre certifié responsable technique

en aménagement d'espaces sportifs,

niveau bac +3/+4 : A, CP

Admission : titulaire d'un BTSA amé-

nagements paysagers, BTS travaux

publics ou d'un DUT génie civil.

Sur dossier, entretien et test.

Durée : 1 an

91405 Orsay Cedex

CFA Union

Tél : 01 69 15 35 10

<http://site.cfa-union.org>

Association

> Licence pro éco-paysage végétal

urbain, niveau bac +3/+4 : A

91405 Orsay Cedex

Université Paris Sud

Tél : 01 69 15 78 88

www.u-psud.fr

Public

> Licence pro aménagement pay-

sagé spécialité écopaysage végétal

urbain : A, CP

93410 Vaujours

CFA des métiers de l'agriculture - Ufa

Fénelon (Adafa)

Tél : 01 49 63 62 28

www.adafa.fr

www.fenelon.fr

Privé sous contrat

> Licence pro responsable de collec-

tivités locales, de projets européens,

de projets urbains et d'environne-

ment : A

■ LISTE 9 (IDF)

Cours du soir de la Ville de Paris

Les cours sont dispensés essentiellement le soir aux Parisiens de plus de 18 ans. Les inscriptions se font uniquement en ligne.

Parmi les formations proposées en aménagement des espaces :

- > CAPA jardinier paysagiste
- > Bac pro aménagements paysagers
- > Préparation aux concours d'entrée dans les écoles nationales supérieures du paysage

<https://cma.paris.fr>

■ LISTE 10 (IDF)

Afpa

L'Afpa s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux salariés.

Les titres professionnels de niveau CAP proposés dans le domaine du paysage sont les suivants :

- > Ouvrier de production horticole
- > Ouvrier du paysage

www.afpa.fr

■ LISTE 11 (IDF)

Formation continue

Ces organismes proposent des formations destinées aux demandeurs d'emploi ou aux salariés.

75010 Paris

Greta de la création, du design et des métiers d'art (Greta CDMA)
Agence administrative et commerciale
Tél : 01 44 08 87 77
www.cdma.greta.fr
Public
> CAP fleuriste spécialité en fleurs artificielles
Durée : 2 ans (550h + 210h en entreprise)

77257 Brie-Comte-Robert

CFPPA Ufa Bougainville
Tél : 01 60 62 33 00
www.cfppa-bougainville.fr
Public
> BP aménagements paysagers, niveau bac
Durée : 1 an
> BPA responsable d'entreprise agricole orientation maraîchage biologique, niveau bac

- > BTS aménagements paysagers
- > CAPA jardinier paysagiste
- > Certificat de spécialisation arboriste élagueur, niveau CAP
Durée : 1 an

78100 Saint-Germain-en-Laye

CFPPAH de Saint-Germain-en-Laye
Campus des métiers de la nature et du vivant
Tél : 01 30 87 18 40
www.eplefpah.ac-versailles.fr
Public
> BP aménagements paysagers, niveau bac
Public : demandeur d'emploi de plus de 26 ans, jeune
Admission : bac ou équivalent.
Durée : 1 an
> BP aménagements paysagers, niveau bac
Durée : 1 an
> BPA responsable d'entreprise agricole option maraîchage biologique et conventionnel
> BTS aménagements paysagers
Durée : 1 an
> CAP fleuriste
> CAPA jardinier paysagiste
> Certificat de spécialisation arrosage intégré, niveau bac
Durée : 1 an
> Certificat de spécialisation collaborateur du concepteur paysagiste
> Certificat de spécialisation constructions paysagères, niveau bac
Durée : 1 an
> Certificat de spécialisation gestion des arbres d'ornement
> CQP technicien paysagiste d'intérieur
Admission : avoir plus de 18 ans, CAP ou équivalent en horticulture ou paysagiste, permis B.
Durée : 10 mois

78490 Le Tremblay-sur-Mauldre

Centre horticole d'enseignement et de promotion (Chep)
CFA des métiers verts
Tél : 01 34 87 99 09
www.chep78.fr
Privé sous contrat
> Certificat de spécialisation arboriste élagueur, niveau CAP
Durée : 1 an

93533 Aubervilliers Cedex

Greta des métiers et des techniques industrielles 93 (Greta MTI 93)
Tél : 01 49 37 92 55
www.forpro-creteil.org
www.greta-bip93-formation.fr
Public
> BPA travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et entretien
Public : demandeur d'emploi, individuel, salarié
Admission : - savoir lire et écrire,
- pas de contre-indication médicale,
- accepter de travailler en extérieur, de travailler en équipe,
- être autonome,
- permis B est un plus.
Durée : 580 à 773h en centre + 280h

en entreprise.

- > BTS aménagements paysagers
Public : individuel, salarié
Admission : DEUG, DUT, autre BTS.
Durée : 900h en centre + 245h en entreprise.
- > CAP fleuriste
Public : demandeur d'emploi, individuel, salarié
Admission : - savoir lire, écrire et compte,
- pas de contre-indication médicale liée à l'exercice du métier.
Durée : 690h en centre + 350h en entreprise.
- > CAPA jardinier paysagiste
Public : demandeur d'emploi, individuel, salarié
Admission :
- savoir lire, écrire et déchiffrer une consigne,
- maîtriser les 4 opérations de base,
- pas de contre-indication médicale.
Durée : de 400 à 704h en centre + 280h en entreprise.

94400 Vitry-sur-Seine

Greta des métiers et des techniques industrielles 94 - Pôle industrie et bâtiment (Greta MTI 94)
Tél : 01 57 02 67 10
www.forpro-creteil.org
Public
> CAPA jardinier paysagiste

95300 Pontoise

Greta du Val-d'Oise
Tél : 01 34 48 59 00
www.greta-95.fr/3-accueil
Public
> Titre professionnel ouvrier du paysage, niveau CAP
Durée : 7 mois

■ LISTE 12 (IDF)

Conseil régional

Le Conseil régional d'Île-de-France finance des formations de courte et de longue durée.

Les formations financées par le Conseil régional d'Île-de-France s'adressent aux demandeurs d'emploi franciliens de tout âge et prioritairement à ceux qui ont un faible niveau de qualification. Il existe des formations pour tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité. Pour consulter l'offre de formation : www.defi-metiers.fr

